

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. IV.—No. 25.

MONTREAL, JEUDI, 19 JUIN, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

SIR GEORGE ET. CARTIER.

Dimanche, le huit Juin courant, à minuit, le SS. *Prussian* entra dans le port de Québec avec les restes mortels de l'Honorable Sir George Cartier. Le steamer signala son arrivée en lançant des fusées rouges. Aussitôt le *Druid*, sur lequel la famille de Sir George et quelques amis étaient montés, alla à la rencontre du *Prussian*. Le corps fut alors débarqué et placé dans la magnifique chapelle ardente construite à bord du *Druid*. A l'arrivée du corps, M. le Grand Vicair Languevin cita l'office des morts. Une très belle couronne d'immortelles blanches envoyée par Lady Cartier fut déposée sur le cercueil avec l'inscription *A mon mari*, une autre par ses enfants *A notre père*, une troisième *A mon maître et ami* par un vieux et fidèle serviteur.

Le lundi matin une messe de *requiem* fut dite par M. le Grand Vicair Cazeau dans la chapelle ardente. Pendant toute la journée, le *Druid* fut encombré de visiteurs désireux de rendre un dernier hommage à l'illustre homme d'Etat.

Dans l'après-midi toute la population de Québec était sur pied examinant les décorations funèbres des rues en attendant le moment du défilé du convoi. Dans la rade les vaisseaux avaient les pavillons à mi-mat.

L'Hotel du Gouvernement, le Parlement, l'Hotel-de-Ville, la Douane, les Consuats, le Bureau de Poste, le Bureau du *Chronicle*, la maison des MM. Hamel, les bureaux du *Canadien* et du *Courrier*, les magasins de MM. Holiwell, et Andrews, étaient décorés de tentures funèbres et de pavillons entourés de crêpe et de couronnes, d'immortelles.

Vers six heures du soir le convoi quitta le Quai de la Reine pour se rendre à la cathédrale qui pour l'occasion avait été richement ornée de draperies du plus saisissant effet.

Douze à quinze mille personnes en ce moment, assistaient à la levée du corps, tant à la suite du convoi qu'échelonnées sur son parcours. Le canon tonnait toutes les minutes, pendant la marche deux bandes militaires faisaient résonner l'air des sons les plus lugubres, le spectacle était vraiment imposant.

Les porteurs des cordons du poêle au nombre de dix, étaient Son Honneur le maire, l'hon. P. J. O. Chauveau, président du Sénat, l'hon. G. Onimet, premier ministre du gouvernement de Québec, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Taschereau, l'hon. juge Stuart, l'hon. T. McGreevy, M. C. L., l'hon. Isidore Thibaut, M. C. L., R. B. Dobell, écuyer, président du Bureau de Commerce, G. O. Stuart, écuyer.

Un nombreux clergé composé de tous les prêtres de la ville, et des curés de toutes les campagnes environnantes vinrent recevoir le corps devant le Parlement pour le conduire à la cathédrale.

Il est vraiment étonnant que personne n'ait été écrasé dans la foule qui se précipitait pour entrer dans l'Eglise; en un instant les nefs de la cathédrale furent remplies. Après que le corps eut été déposé sur le catafalque érigé devant la balustrade et le chant du *Subvenite*, M. l'abbé Antoine Racine monta dans la chaire et prononça avec la plus grande éloquence les discours suivants :

Non est nobis utile relinquere legem et justitiam Dei.

Il ne nous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice.

(Au premier livre des Machabées, c. II, v. 21.)

Mes Frères,—

Quelque grandes que soient les œuvres de l'homme, la mort est la conclusion décisive de toutes les actions de sa vie : elle tranche la question capitale de l'éternité.

Le moment de la vie qui paraît long pendant qu'il passe, ne semble plus qu'une ombre, qu'une figure passagère, lorsque la voix de Dieu avertit que les entreprises glorieuses, les travaux de l'intelligence, les soucis et les troubles de l'homme d'Etat vont bientôt finir. La mort domine tout ici-bas, elle sait se faire obéir. Regardez la mort, dit saint Jérôme; il faut prévenir la mort, par la pensée de la mort. O mort, que ton souvenir est amer, nous dit l'Esprit Saint, à l'homme qui vit en paix au milieu de ses biens! O mort que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et vertueux! (1)

Heureux celui qui se montre docile et soumis à la voix de Dieu, et qui, n'espérant rien du secours des hommes, se tourne vers son Créateur, et implore sa miséricorde.

J'éprouve un grand bonheur à vous le dire, dans cette église Métropolitaine où tant de fois est venu s'agenouiller et prier

celui dont les restes mortels sont au milieu de vous, sur le cercueil duquel vous venez répandre vos prières et vos larmes; dès la première atteinte du mal qui devait terminer sa carrière, il s'est empressé de déposer le fardeau de ses fautes dans le sein de la miséricorde divine.

En présence de ce cercueil, faut-il exprimer les regrets et les tristesses de nos cœurs? Faut-il nous plaindre de la mort, nous attrister comme ceux qui n'ont pas d'espérance? Non; la mort quelque dure et impitoyable qu'elle soit c'est la vie du chrétien, la couronne de ses travaux, la récompense de ses vertus.

Aucun de nous, dit Saint Paul, ne vit ni ne meurt pour soi : *Nemo enim nostrum sibi vivit, et nemo sibi moritur.* (1) Notre vie et notre mort doivent servir de leçon et d'exemple. Que cette pompe funèbre nous instruisse et nous apprenne à mépriser les biens périssables et à ne jamais oublier les biens solides et durables de l'éternité.

Le deuil privé d'une famille qui prend aujourd'hui les proportions d'un deuil public et national, le pompeux appareil de cette triste cérémonie, les chants lugubres qui expriment les sentiments de nos cœurs affligés, cet immense concours de peuple, tout nous dit que la mort, cette cruelle ennemie, a ravi au respect et à l'amour de ses compatriotes un grand citoyen.

Laissons de côté toutes les susceptibilités de la politique humaine; ne parlons que de son amour pour sa patrie, que de sa foi et de sa mort chrétienne, dans le modeste tribut que nous payons aujourd'hui à la mémoire de l'Honorable Sir George Etienne Cartier, Baronet, Membre du Conseil Privé de la Puissance du Canada et Ministre de la Milice.

I.

Tous les peuples, vraiment dignes de ce nom, ont aimé la patrie que la Providence leur avait donnée, et ont rempli les pages de leur histoire de traits héroïques. La patrie, c'est le prolongement de la famille, le lien des grandes choses, et le citoyen doit à sa patrie, comme à sa famille, son cœur et son intelligence, son sang et sa vie.

C'est Dieu lui-même qui a mis cet amour dans le cœur de l'homme; la nature et la raison l'affermissent, et la religion loin de comprimer l'élan du patriotisme, le développe et l'enoblit.

Avec quel amour ardent et sincère il aimait sa patrie, avec ses institutions et ses antiques lois françaises, avec ses campagnes paisibles et heureuses, avec ses montagnes, ses vallées fertilisées par le majestueux fleuve qui baigne les murs de la cité de Champlain! Il l'aima dès sa jeunesse, il l'aima jusqu'au terme de sa carrière, et il donna des preuves éclatantes de cet amour en travaillant avec énergie à son élévation, à sa gloire et à sa prospérité.

Il a mis la main à toutes les grandes entreprises accomplies depuis vingt ans; il a été acteur, au premier rang, dans toutes les périodes de cette lutte pacifique qui devait faire de l'union de toutes les provinces anglaises de l'Amérique, un grand pays.

Il n'entre pas dans ma pensée de vous redire les grandes œuvres auxquelles il a pris part; d'ailleurs, il a rempli le pays du bruit de son nom, et toute sa vie est sous vos yeux.

Pendant sa longue carrière politique, il a travaillé de toutes ses forces à conquérir pour ses compatriotes la part d'influence à laquelle ils avaient un droit indéniable, à développer le commerce par les grandes entreprises publiques, à faire du Saint-Laurent la plus belle voie de communication navale, et à relier, par une voie ferrée, les deux extrémités de la Puissance du Canada. Il a aboli le système féodal, tout en respectant les droits acquis des Seigneurs; il a accompli la réforme dans l'administration de la justice par l'acte de la décentralisation judiciaire, il a doté son pays d'un code de lois "aussi sage et aussi complet que celui d'aucune autre nation."

Assurément, voilà de grands, de nobles travaux; et pourtant, il restait une œuvre plus grande à accomplir, délicate, pleine de périls et de difficultés qui s'imposait impérieusement à l'homme d'Etat. Cette œuvre, c'est la confédération des provinces.

Mesurez du regard cette immense contrée, protégée par le drapeau britannique, qui a pour bornes les deux océans, considérez les peuples divers de langage et de religion qui l'habitent; n'êtes-vous pas étonnés de la hardiesse et de la grandeur de l'entreprise et des moyens employés pour la réaliser?

Je ne crains pas de le dire : ce qui mérite surtout à Sir George Cartier la reconnaissance de tous les vrais amis du pays, c'est le courage qu'il déploya à Québec et à Londres pour sauvegarder les droits et les institutions du Bas-Canada. II

avait promis à ses compatriotes l'autonomie provinciale, et par son habileté, ses talents, sa persévérance, s'appuyant sur les traités et les capitulations qui assuraient nos droits d'une manière imprescriptible, il réussit à obtenir pour chaque province le contrôle de ses institutions civiles et religieuses, avec l'instruction publique, la colonisation, l'administration des terres et les entreprises d'intérêt provincial.

Lorsqu'en 1868, en reconnaissance de ses services signalés, et pour manifester au peuple canadien l'estime qu'il méritait, notre gracieuse Souveraine le créait baronet de l'empire britannique, il choisit cette devise pour son écusson : "Franc et sans dol."

Issu des descendants de l'un des frères de Jacques Cartier, l'illustre navigateur de Saint Malo qui a découvert le Canada, il a porté avec honneur pour lui, avec gloire pour son pays, le poids et l'éclat d'un nom héroïque.

Sa suprême habileté fut sa franchise, la vérité dans ses paroles et dans ses actions : *Vocabitur, fidelis, et verax.* "Sa loyauté repoussait les déguisements et les compromis; il ignorait cet art moderne de chercher à populariser ses principes en ne les avouant qu'à demi. Convaincu que la dignité de l'homme consiste avant tout dans sa sincérité, il n'attendait rien de ces complaisances mutuelles du langage qui éternisent l'équivoque, et qui, ne tranchant jamais les questions, ne ramènent jamais la concorde parmi les hommes."

Le peuple l'aimait; il aimait en lui l'homme franc et sans dol. Le peuple n'accorde pas longtemps sa faveur à celui qui flatte ses passions et ses préjugés; mais ce même peuple est plein de considération pour celui qui se dévoue, qui sacrifie son repos et sa vie à l'accomplissement de son devoir. Plus il montre de courage à briser les obstacles qui s'opposent à ce noble désir de servir son pays, plus il gagne en considération et en estime.

L'histoire dira à la postérité que sa conduite a toujours été noble et patriotique; elle lui donnera une place distinguée parmi "ces natures d'élite, les Lafontaine, les Baldwin, les Morin, qui se sont illustrés dans l'histoire contemporaine. Oui, Sir George est au premier rang parmi nos gloires nationales. Ses œuvres subsisteront pour attester ses talents hors ligne, ses vues larges, sa grande habileté."

Oui, il a aimé son pays d'un amour sincère et généreux; il lui a donné son cœur et son intelligence, son repos, sa fortune, sa santé, et quelle que soit l'opinion des partis politiques, tous ses compatriotes n'auront qu'une voix pour reconnaître qu'il a servi son pays avec dévouement et fiabilité. "Dites à ses amis au Canada, qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner. Ses ennemis même, ne refuseront pas, j'espère, de reconnaître qu'il a aimé avant tout son pays." (1)

La patrie reconnaissante gardera chèrement la mémoire de cet illustre homme d'Etat, et l'histoire ne taira point les avantages qu'il a procurés à son pays, les services qu'il lui a rendus, les grandes œuvres accomplies pour son bonheur et sa gloire.

II.

Le sage est vaillant, nous dit le Saint-Esprit, et le docte est vigoureux et résolu : *Vir sapiens fortis est, et vir doctus robustus et validus.* (2) Mais la sagesse, la science, la force, l'énergie, ne suffisent point, il faut que la foi, qui a pour garantie, pour base, la parole de Dieu interprétée par l'Eglise infallible, complète et vivifie ces éminentes qualités.

Un don spécial lui est donné, dit la Sagesse, c'est le don de la foi : *dabitur illi fides d'num electum.* (3) Elevé dans la religion catholique par une famille qui avait conservé comme le plus précieux héritage cette justice et cette foi qui distinguaient ses ancêtres, le père de Sir George, comme un Machabée, pouvait dire à son enfant : "Il ne vous est pas utile d'abandonner les lois de nos pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Vous savez ce que mes frères et moi, et toute la maison de mon père, nous avons fait et enduré pour le maintien des antiques lois de notre patrie, pour la conservation de notre foi : Votre vie n'est pas d'un plus grand prix que celle de vos pères."

La foi, vive lumière de l'âme, avait formé le cœur de Sir George. Son enfance pouvait-elle rencontrer une éducatrice plus dévouée que sa mère, une meilleure sauvegarde que le cénacle de sa famille? Sa jeunesse pouvait-elle croire plus

(1) Extrait d'une lettre d'une des filles de Sir G. E. Cartier.

(2) Prov. XXXIV.

(3) Sagesse. III, 14.

heureuse et plus chrétienne qu'à l'ombre du Séminaire de Saint-Sulpice de nos membres, fils d'Orléans, vénérables par leur simplicité comme par leur savoir, étaient des amis de Dieu qui enseignaient la science et la sagesse aux jeunes gens d'élite qui leur étaient confiés. L'âme qui a la foi, dit saint Jérôme, est le vrai temple de Jésus-Christ; ornez ce temple, revêtez-le, portez y des dons, recevez y Jésus-Christ.

Que cette foi de Sir George ait été une foi vive, soumise, docile, absolue, vous le savez, vous en avez été les témoins, non une fois, mais plusieurs fois, et dans les circonstances les plus solennelles. Jamais il n'a rougi de sa foi, de son nom de catholique; jamais il n'a hésité à défendre la foi de ses pères et les ordonnances de Dieu, qui sont pleines de justice. Je veux l'attester sur des documents qui ne laissent subsister aucun doute.

Lorsque le monde catholique, blessé au vif, par les iniques attentats de la Révolution, fit entendre ses énergiques protestations, et déposait aux pieds de l'immortel Pie IX l'hommage de sa profonde vénération et de son inaltérable attachement au Saint-Siège apostolique, il vint dans la grande salle de l'Université Laval une manifestation imposante et solennelle pour proclamer les principes éternels sur lesquels reposent tout l'édifice de la société, pour répondre à la voix du Juste opprimé, du Père commun de tous les fidèles. C'était le 4 mars, 1869; le Parlement Provincial venait d'ouvrir ses séances solennelles.

Parmi les honorables membres de la Législature qui, par leurs éloquents discours, ont protesté contre la spoliation du patrimoine de saint Pierre, qui de vous ne se rappelle le discours de Sir George Cartier, la foi sincère qu'il a exprimée dans son langage énergique?

"Je vous remercie de ce qu'il m'est offert de témoigner mes grandes sympathies au Saint-Père, actuellement exposé à tant de tribulations."

"Le sentiment religieux est un sentiment inhérent à l'homme... il l'accompagne et favorise la foi. Or, cette foi est plus ou moins active et fervente; elle produit dans le monde des résultats plus ou moins grands. Mais, s'il est une religion au monde où le sentiment religieux développe une foi plus sincère, c'est sans contredit la religion catholique, à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir. Oui, pour le catholique le sentiment religieux et la foi ne sont pas des lettres mortes. Tous les catholiques, il est vrai, ne sont pas pieux au même degré; mais y a-t-il une seule personne dans cette assemblée qui, en fait de foi, se croie surpassée par une autre? Eh bien, puisqu'il en est ainsi, pour le catholique, tout ce qui intéresse sa foi le touche le plus vivement."

"Aujourd'hui de quoi s'agit-il dans le monde catholique? Il s'agit du chef visible de l'Eglise, que l'on veut humilier, dépouiller et opprimer. Donc, nécessairement tout le monde catholique s'émue."

"Il est affligeant, pour nous catholiques, de voir qu'une grande partie des amertumes qui affligent notre Saint-Père sont dues à des puissances catholiques, à une nation surtout à laquelle nous appartenons, non seulement par la foi, mais aussi par le sang... Quant au rélégit que les victoires de Magenta et de Solferino ont eu pour résultat d'accabler de douleur Notre Saint-Père le Pape, n'y a-t-il pas quelque chose de poignant pour un cœur catholique?"

"Sa foi a été une foi docile et éclairée, la lumière souveraine de son intelligence. Il croyait que le Vicaire de Jésus-Christ a reçu la mission divine de nous instruire et de nous guider dans les voies de la vérité et du salut, et il se faisait gloire de soumettre sa raison aux enseignements et aux jugements infailibles de l'autorité apostolique."

Aussi, dans la Chambre des Communes, affirma-t-il les principes fondamentaux du droit public chrétien, l'enseignement du *Syllabus* qui devait être, disait-il, la règle de conduite pour tous les catholiques. Il était de ceux qui croient à l'autorité et à l'efficacité des enseignements de l'Eglise. Oui, en présence des timides et des faux prudents, il fallait du courage, une foi généreuse et robuste pour faire cette déclaration solennelle de soumission. *Vir sapiens fortis est.* "L'acte pontifical portait en lui-même et puisait dans les circonstances un caractère de grandeur qui le subjuguait. Plus la tempête était violente, plus il admirait la sainte audace du pilote."

Que ne puis-je vous citer les parties les plus saillantes du remarquable discours qu'il prononça le 1er juin 1869, au sujet de l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande?... "La base des croyances catholiques repose sur la nécessité de l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel... c'est parce que nous considérons la nécessité d'une Eglise établie, c'est-à-dire de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat, que nous soutenons le pouvoir temporel. Sans doute que les catholiques savent se faire aux circonstances et qu'ils ne peuvent exiger la reconnaissance de leur religion, comme religion de l'Etat dans tous les pays. Mais dans quelque pays qu'ils soient, l'Eglise établie, c'est-à-dire, unie à l'Etat, n'en existe pas moins pour eux: c'est l'Eglise de Rome qui s'étend à toutes les parties du monde, qui renferme tous les catholiques dans son sein et pour laquelle nous demandons l'exercice du pouvoir temporel, parce que nous voulons qu'elle soit forte, indépendante, qu'elle ait toutes les prérogatives du pouvoir civil pour secourir Sa Majesté religieuse..."

"Je prie la Chambre de m'excuser, si je parle dans ce sens. Ce sont des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité, dans une communauté mixte; mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni au-une autre chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et l'on ne saura gré de les avoir dites."

Le Bas-Canada, non content d'exprimer ses sentiments d'amour et de dévouement au Saint-Siège, par l'holocauste de ses prières et de ses aumônes, veut s'imposer un autre sacrifice, le sacrifice du sang. Plus de cent cinquante jeunes gens quittent leur pays et vont, nouveaux croisés, se joindre à leurs frères d'Europe pour combattre les combats de la vérité et de la justice. Comme Dieu et va leur chemin! telle est la devise que porte leur magnifique drapeau. Ce qu'ils vont accomplir à Rome ce n'est pas l'œuvre d'un peu le isolé, c'est l'œuvre de Dieu, parce que c'est l'œuvre de son Vicaire sur la terre.

Le pays tout entier, fier de leur dévouement, applaudissait à cet acte de foi et de courage. Cependant, dans la Chambre des Communes, une voix hostile se fait entendre et s'élève avec force contre l'engagement des Zouaves Canadiens pour soutenir un prince étranger.

Quel s'écrit avec indignation Sir George, il sera permis à nos jeunes gens de s'offrir pour soutenir la guerre civile qui jette le deuil dans un Etat ami et voisin, et vous osez les blâmer de voler au secours du Chef spirituel de deux cent millions de catholiques? Le Pape n'est pas un Souverain étranger; il est Roi dans tout l'univers, parce qu'il a des sujets dans

tous les empires: c'est le Père de tous les chrétiens, et c'est le devoir des enfants de défendre leur Père."

Telle a toujours été la direction des principes catholiques et des sentiments religieux de Sir George Cartier; telle a toujours été sa foi, vive, soumise, docile et éclairée.

III.

Notre vie, dit saint Grégoire, est semblable à une navigation. Celui qui vogue sur la mer s'assied, se couche ou se tient debout; mais il ne cesse d'avancer, entraîné qu'il est par la marche du navire. Telle est notre vie. Nous ne cessons chaque jour et à chaque instant de nous approcher du terme ou nous attend la mort. C'est pourquoi l'homme sage se prépare au grand voyage de l'éternité, et ne veut pas être pris au dépourvu; oui, en vérité, "bienheureux les serviteurs que le Maître trouvera veillants": *Beati seroi illi quos cum venerit Dominus invenierit vigilantes.* (1)

La mort ne l'a point effrayé; il l'attendit de pied ferme, sans peur, parce qu'il s'était préparé avec foi, à rendre compte de sa vie à son Créateur.

J'attendais des hommes quelques secours, et il ne m'en venait point: (2)

Alors je me suis souvenu, Seigneur, de votre miséricorde et de vos œuvres que vous avez faites dès le commencement du monde: (3)

J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, afin qu'il ne me laisse point sans assistance au jour de la justification: (4)

La mort l'a trouvé dans ces sentiments chrétiens, dans un âge qui lui permettait de méditer encore de grandes entreprises, d'utiles services à son pays.

"Il ne faut pas que je me plaigne," disait Sir George, malgré les atroces douleurs qu'il endurait avec une patience angélique.

Il est mort en chrétien, après avoir demandé et reçu avec foi et avec piété les sacrements et les bénédictions de l'Eglise: le 20 mai, 1873, à Londres, Sir George-Etienne Cartier remettait paisiblement son âme entre les mains de son Dieu.

Tels sont les solides fondements de notre espérance pour l'âme de celui que nous pleurons. Nous savons aussi, que Dieu, dont l'infinie miséricorde surpasse toute la malice des hommes, a pour le chrétien, à l'heure de la mort, "des grâces vives et pénétrantes qui consomment en un clin d'œil toute l'impureté que le commerce des hommes et l'air contagieux du monde laissent dans les cœurs."

Mais qui de vous connaît les secrets de l'autre vie? O profondeurs des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que tes jugements sont impénétrables, et tes voies incompréhensibles! Car, qui connaît les desseins de Dieu, ou qui est entré dans le secret de ses conseils? Ce que nous savons, c'est que les jugements de Dieu sont plus sévères à mesure que les dons ont été plus grands, la dignité plus élevée.

Il ne me reste plus maintenant, au moment où je vais descendre de cette chaire, qu'à me tourner vers vous, mes collègues, mes amis, mes admirateurs, vers vous tous qui gardez le souvenir de ses grandes œuvres, des qualités brillantes de son esprit et de son cœur, de sa foi, et surtout de sa mort chrétienne, il ne me reste plus qu'à conjurer votre foi et votre charité d'intercéder, pour le repos éternel de son âme, auprès de la miséricorde infinie de Dieu.

C'est un dogme de notre foi qu'il y a un lieu d'expiation, et notre sainte religion "a gardé toujours la tradition de ce dévouement surnaturel qui rattache par une chaîne d'amour et un commerce de prières l'Eglise militante à l'Eglise souffrante."

Et comme nul ne sait ce qu'exige la sainteté suprême avant que l'âme entièrement purifiée obtienne la possession du ciel, donnez-lui le secours de vos prières; prions tous, afin que la justice de Dieu, apaisée par nos ardentes supplications, lui ouvre l'entrée de la patrie céleste.

Après le *Libera* le convoi retourna au *Druid* par le même chemin, accompagné par la famille du défunt, le Lieutenant-Gouverneur, les membres du Conseil Privé, les officiers réguliers et volontaires, les juges, les ministres, la magistrature, les députés du parlement et un grand nombre de citoyens.

Le *Druid* partit de Québec lundi, à huit heures du soir, et n'arriva à Trois-Rivières que le lendemain vers dix heures. Toute la ville des Trois-Rivières et une foule considérable venue des paroisses environnantes attendait depuis deux heures l'arrivée du vapeur. Le corps fut reçu par les membres de la Corporation et transporté à la cathédrale sur un magnifique corbillard traîné par quatre chevaux noirs.

Les porteurs du poêle étaient: MM. le Juge Polette, le maire Bureau, V. Guillet, W. McDougall, M. P., H. G. Malhiot, M. P. P., et George Baptist.

Les rues de la ville sur tout le parcours du cortège funèbre étaient décorées d'insignes et de draperies de deuil.

Les fenêtres des maisons soutenaient des bannières portant des inscriptions commémoratives. La procession était nombreuse.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. Bouchard, curé de Ste. Angèle. Le grand-vicaire Caron, en l'absence de l'évêque Laflèche, officiait au *Libera*. Le grand-vicaire Caron fit l'éloge du défunt.

Après la cérémonie la procession se reforma et reconduisit le corps du défunt jusqu'au *Druid* qui partit à une heure pour Montréal.

A la Rivière-du-Loup, l'*Assomption* a accosté le *Druid*. Il avait à bord la compagnie volontaire de la Rivière-du-Loup, commandée par le capitaine Pichette. La bande de la Rivière-du-Loup a joué une marche funèbre en accostant, et plusieurs coups de canons ont été tirés à d'assez longs intervalles. La compagnie, embarquée sur le *Druid* avec un nombre considérable de citoyens, au nombre desquels on remarquait le Dr. Dame, senior, A. L. Desautels, avocat, le Dr. Angé, le major Lambert, en uniforme, Ed. Caron, L. Baribeau, P. Beland.

"Après avoir quitté la Rivière-du-Loup, dit la *Minerve*, le *Druid* arriva vis-à-vis Sorel vers cinq heures. Les citoyens de cette ville tirèrent le canon. Partout l'on apercevait des drapeaux à mi-mât. Le *Druid* rencontra ensuite le *Trois-Rivières*, le *Chambly* et le *Berthier*, portant tous des signes de deuil, et aussi, par une singulière coïncidence, un ancien vapeur nommé le *John A. McDonald*.

(1) Luc. XII.

(2) Respicians oram ad adjutorium hominum, et non erat. Eccli., 51.

(3) Memoratus sum misericordias tuae, Domine, et operationis tuae, quae a seculo sunt. Eccli., 51.

(4) Invenivi Dominum, patrem Domini mei, et non derelinquat me in die afflictionis meae. Eccli., 51.

Le *Druid* continua sa marche jusqu'à la hauteur de Verchères où il mouilla. Les MM. Cartier nous firent remarquer, que, par une singulière coïncidence, on avait jeté l'ancre juste en face de la propriété Cartier, à St. Antoine, où Sir George est né.

A 6 heures, le *Druid* leva l'ancre. MM. les Grands-Vicaires Cazeau et Langevin dirent, entre 6 et 7 heures, la messe dans la chapelle ardente pour le repos de l'âme de Sir George. Tous les passagers vinrent s'agenouiller auprès du corps du regretté défunt; le souvenir de cette pieuse et triste cérémonie ne s'effacera pas d'ici à longtemps de leur mémoire.

A Verchères, Varennes, la Pointe-aux-Trembles, la Longue-Pointe, les citoyens montrèrent qu'ils prenaient part au deuil national.

En passant à Limoilou, dernière demeure en Canada de Sir George-Etienne Cartier, la musique de la batterie B jeta aux échos de la rive, ses notes les plus mélancoliques et tous à bord se sentirent pris de tristesse en voyant cette retraite où aimait à se retirer l'illustre défunt.

Dès que le *Druid* parut au pied du courant, un détachement de la Batterie B, stationné à l'île Ste. Hélène, commença à tirer des coups de canons de minute en minute.

Tous les navires les bateaux à vapeur, en ce moment dans le port, portaient leur drapeau à mi-mât.

Le *Druid* vint se poster le long du *Laprairie*, en face du marché Bonsecours, et les citoyens qui se trouvaient à bord de ce vapeur vinrent sur le *Druid*, où ils furent admis dans la chapelle ardente. Après quelques prières on donna le signal du départ, et six marins du *Druid* enlevèrent le cercueil et allèrent le placer dans le char funèbre.

Le détachement de la Batterie B qui a monté la garde sur le *Druid* depuis Québec, vint se ranger près du corbillard, et le convoi se mit en marche pour le Palais de Justice. La batterie de garnison de Montréal et la police de la ville formaient la haie, et le cortège défila au milieu d'une foule compacte.

Les parents de Sir George, M. le Grand-Vicaire Cazeau, M. le Grand-Vicaire Langevin et l'hon. M. Langevin, l'adjoint-Général Robertson-Ross, M. le Colonel Strange et tous les passagers du *Druid* dont nous avons déjà donné les noms, venaient à la suite. Puis suivaient un grand nombre de citoyens de Montréal. Pendant le court trajet, la musique de la batterie B et celle de l'artillerie de la ville jouèrent alternativement des marches funèbres.

Le corps fut déposé dans la chapelle ardente préparée au Palais de Justice.

Les corridors et les colonnes du Palais de Justice étaient tendus de draperies noires et jaunes. La salle où le corps a été exposé était admirablement ornée; tout y était beau et lugubre. Des cierges et des flambeaux en quantité, des pots de fleur autour du cercueil, des cyprès et des saules pleureurs dans les coins de la chambre, un lustre au milieu, des guirlandes de crêpe, de riches tentures, tout cela produisait un effet admirable.

Le cercueil était en chêne poli avec poignées en bronze. Sur le couvercle de la tombe on voyait deux croix en relief et au centre, la plaque portant l'inscription: "Sir George Etienne Cartier, Baronet, Ministre de la Milice et de la Défense du Canada, mort le 20 mai 1873, âgé de 57 ans. R. I. P."

La foule commença à défiler dans la chambre funèbre pour contempler le cercueil qui contenait les restes du défunt et elle continua pendant deux jours de se porter au Palais de Justice.

Dans les journées de mercredi et de jeudi, des milliers de personnes arrivèrent de toutes les parties du pays. Plusieurs villes et paroisses avaient envoyé des députations.

LES FUNÉRAILLES.

Vendredi, jour fixé pour les funérailles, le temps était magnifique, tel qu'on le désire pour les grandes démonstrations.

De bon matin les citoyens étaient sur pied, les uns pour prendre rang dans la procession, les autres pour voir et admirer ce qui se passerait.

Nous empruntons à la *Minerve* les détails qui suivent: "A neuf heures précises, le char funèbre arriva en face du Palais de Justice, où stationnait une escouade de police sous le commandement de l'adjoint chef Naigley.

Le corbillard, de vingt pieds de hauteur, y compris la magnifique croix d'argent qui le surmontait, était traîné par huit chevaux couverts de housses appropriées à la circonstance et conduits par des écuyers vêtus de noir. Il était entouré de vingt couronnes de violettes et de quatre urnes, d'où sortaient des flammes d'argent. Sur le devant du corbillard étaient les armes de Sir George-Etienne Cartier, supportant la couronne de baronnet. En arrière se trouvait le même écusson. Le cercueil était couvert de fleurs que des mains amies y avaient déposées.

Le plan de ce char funèbre, jusqu'ici sans égal, a été tracé par M. Marshall Wood, sculpteur de la statue de la reine, et ce sont MM. A. N. et A. C. Larivière, de la rue St. Antoine, qui l'ont construit.

Au haut de la devise "Franc et sans dol" était une ancre. En arrière du char, outre les armes de Sir George, on voyait son monogramme.

Le char était complètement recouvert de drap noir sur lequel se détachaient de larges franges de drap d'argent qui formaient un magnifique contraste. Le tout était appuyé solidement sur un lourd brancard. Tout était très-bien harmonisé dans ce char funèbre.

Il coûte \$2,000, le tout compris.

Alors la foule devint de plus en plus grande.

La Place Jacques-Cartier, la partie de la rue Notre-Dame, aux environs du Palais de Justice, furent envahies. Peu après, M. Bayle fit la levée du corps avec les cérémonies ordinaires. Le cercueil fut placé sur le corbillard au moyen de quatre cordes enroulées autour des poulies. Puis la procession commença à défiler par la rue Notre-Dame.

Des ornements de deuil avaient été disposés sur la façade de plusieurs bâtisses, rue Notre-Dame; entre autres chez M. P. Benoit, au bureau de la *Minerve* et M. Fillion. La procession prit la rue Bonsecours et défila par la rue St. Denis. Dans cette dernière rue, la plupart des résidences étaient drapées de deuil. Chez M. Pominville, deux longues banderoles de drap noir crêpe encadraient la façade de la maison. Le pensionnat des Dames de la Congrégation de la rue St. Denis était décoré de draperies noires et jaunes disposées avec goût. Au moment où le cortège funèbre passait devant cet établissement, les élèves exécutèrent sur le piano, accompanées de la harpe, une marche funèbre qui produisit un effet saisissant.

Les corps de musique cessèrent de jouer, en passant devant la résidence de M. Cassidy, pour ne pas troubler son repos, car on savait que depuis plusieurs jours, M. le maire souffrait beaucoup.

A l'angle des rues St. Denis et Ste. Catherine, il y avait une

arche, haute de 30 pieds, supportant une couronne de baron. Cette arche était drapée de banderoles noires, jaunes et blanches. Sur la rue Ste. Catherine, nous avons remarqué de beaux ornements. Chez M. Ed. Sénécal, menuisier, toutes les fenêtres étaient ornées de jaune et de noir. Au-dessus de la porte, on lisait les inscriptions "Mieux vaut un beau nom qu'un brillante fortune," et "Religion, Dévouement, Patrie." Chez M. le Dr. Grenier, nous avons lu la devise de Sir George, "franc et sans dol," écrite en grosses lettres et entourée de crêpe.

Le cortège fut ébrié descendit ensuite la rue St. Laurent. Ici encore, comme ailleurs, les ornements de deuil n'avaient pas été épargnés. MM. Pierre Lamy, Marceau, Edouard Desrochers, M. Lamarre et plusieurs autres marchands de cette rue, dont nous oublions les noms, et M. le colonel Beaudry, avaient fait tout en leur pouvoir pour orner leurs maisons.

Puis, prenant la rue Craig, où il avait aussi des ornements, la procession on se rendit à l'église Notre-Dame, en passant par la Place d'Armes. Les corps de musique jouaient, en alternant, des marches funèbres et la foule, comptant au-delà de 100,000 personnes fut obligée de se diviser, une partie seulement pouvant entrer dans l'église.

Le corps fut placé sur le catafalque et tout le monde se rendit à sa place.

Ce travail était des plus imposants. La base est carrée et mesure quatorze pieds de long, huit pieds de large et environ six pieds de hauteur. Cette partie est couverte de papier imitant diverses sortes de marbre. Les côtés sont en imitation de porphyre et les extrémités en imitation de marbre de Paros. Ce piédestal est surmonté d'une arcade surbaissée. Une immense quantité de cierges couronnait le monument.

A chaque coin étaient de splendides lustres. Autour du monument sont les inscriptions "Homme sincère," "Homme distingué," "l'Ami de son pays," "Homme ferme," "Homme droit."

Cinq cents cierges ont été brûlés sur le catafalque.

Le dôme est recouvert de papier imitant parfaitement le marbre rose. Il y a vingt clochetons en imitation de marbre de Paros. Le pinacle est surmonté de fleurs sculptées dans le style du XVe siècle.

Au-dessus du monument commençait une tour de trois étages flanqués de colonnettes supportant un clocher qui allait faire briller une magnifique croix dorée à 40 pieds au-dessus du sol. Sur chaque tour elle était des bustes funéraires, des figures de tristesse admirablement drapées.

Vis-à-vis du mausolée, du côté de l'autel, était placée une splendide bannière de soie bleue, semée de larmes d'argent. A milieu du travail était un castor sur un foud d'argent, entouré de feuilles d'étable vertes, rouges et argent. Sur cette bannière étaient inscrits les vers :

Rien n'est cher au guerrier comme un drapeau sans tache ;
A son ombre, il est beau de vaincre ou de périr ;
Le désertir, jamais ! c'est le propre du lâche ;
George pour son amour, sut vivre et sut mourir.

Ces vers sont dus à M. l'abbé Chabert.
En arrière du catafalque était un buste de Jacques-Cartier voilé de crêpe.

Le service fut chanté par Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis, assisté par M. le grand-vicaire Cazeau et par MM. Chs. Lenoir, comme diacre, et Jos. T. Parent, comme sous-diacre ; M. l'abbé Valois était le maître de cérémonies.

Il y avait à l'orgue un chœur de 300 voix sous la direction habile de M. Desrochers, professeur de chant. L'effet produit par ces 300 voix qu'accompagnaient les tons puissants de l'orgue et un orchestre, était saisissant.

L'église Notre-D me pour la première fois était véritablement en deuil et ornée, comme elle doit l'être, en pareille circonstance. Les fenêtres étaient voilées de noir et l'église n'était éclairée que par la lumière des cierges. Le coup d'œil était vraiment beau.

Après le service funèbre, la procession se reforma et se dirigea vers le cimetière. Une fosse avait été creusée dans l'un des endroits les plus élevés du cimetière. C'est là qu'un monument doit être érigé par le gouvernement à la mémoire du défunt. Tout le monde s'attendait qu'il y aurait des discours sur la tombe, et un grand nombre s'étaient rendus au cimetière pour les entendre, mais personne ne parla.

Il n'y eut pas d'oraison funèbre non plus suivant les ordres de Mgr. Bourget.

Les maréchaux du jour étaient MM. Beaubien, O'Brien, DeBellefeuille, N. Beaudry, A. P. Dorion, Bulmer, Loftus, Joseph, Drolet et Bury.

Les porteurs des coins du poêle étaient les honorables messieurs Howland, lieutenant-gouverneur, Ontario ; juge Sicotte, Hon Ryan, Letellier de St. Just, Ferrier, juge Polette, Dorion, juge Meredith, Archangeault, Sir Belleau, Sir Hincks et Sir Galt.

Ministres présents :—Sir John A. Macdonald, Phon. M. Langevin, Phon. M. Tilley, Phon. M. Robitaille, Phon. M. Atkins, Phon. M. Campbell et Phon. M. Mitchell.

Disons en deux mots que les choses ont été magnifiquement faites. Mais il est évident que les citoyens comptant sur le gouvernement, avaient trop laissé à ses charges et à son initiative. On a remarqué aussi que les Anglais ont peu figuré dans la démonstration, très-peu parmi eux avaient décoré leurs maisons ou leurs magasins.

Pourtant, ils devaient bien quelque chose à Sir George qui a tant fait pour leur être agréable, que beaucoup de ses compatriotes lui reprochaient d'être trop anglais. C'est un enseignement.

L. O. D.

DERNIERS MOMENTS DE SIR GEORGE CARTIER.

On lit dans la *Minerve* :

Nous empruntons à une lettre adressée par une des filles de Sir George à un des membres de la famille quelques détails sur ses derniers moments. Cette lettre est d'autant plus touchante qu'elle n'était pas destinée à la publicité :

Londres, 22 mai.

..... Mon pauvre père est mort, avant hier au matin, à six heures. Il est mort en chrétien, et malgré les atroces souffrances qu'il avait endurées depuis trois jours, sa fin a été presque douce. Nous n'avions aucune raison de croire le terrible moment si près ; depuis quelques jours il était indisposé et le médecin nous faisait croire que c'était des douleurs rhumatismales. Lundi nous avons réuni autour de son lit toutes les sommités médicales que Londres possède. Leur avis était que le danger était grand, mais pas imminent ; et ils ont tous été fort étonnés d'apprendre sa mort mardi, lorsqu'ils comptaient revenir le voir

à neuf heures, au moment où il y avait déjà trois heures qu'il était mort.

Il a enduré son mal avec son courage ordinaire et une patience angélique. Quand maman lui demandait s'il souffrait beaucoup, il répondait : il ne faut pas que je me plaigne. Son intelligence ne l'a pas quitté un instant, et il nous reconnaissait tous si bien qu'il ne se trompait jamais en parlant français à nous, et anglais à son domestique et aux autres personnes. Dites à ses amis du Canada qu'il a aimé son pays jusqu'à la fin, qu'il ne désirait qu'y retourner ; deux jours avant sa mort il s'est fait lire tous les journaux canadiens. Ses ennemis même ne lui refuseront pas, j'espère, d'avoir aimé avant tout son pays.

Maman est si fatiguée, si brisée, que nous comptons lui faire passer quelques jours à Citry, avant d'entreprendre un voyage sur mer. Ici les gens se montrent très bien pour nous, mais il nous est pénible de vivre dans cette maison si pleine de son souvenir. Madame Gauthier nous a été d'un très grand secours, et les gens de la maison où nous demeurons ont été excellents ; mais je crois qu'après de notre bonne tante Bossange, maman se sentira plus consolée.

Ce matin, les journaux de Londres sont pleins de l'éloge de mon père ; car même ici, où souvent les hommes intelligents vivent et meurent obscurément, dans cette vieille Angleterre, si hautaine et si fière, les plus grands hommes le traitaient comme leur égal et rendaient justice à ses incontestables qualités.

Veuillez être notre interprète auprès de toutes les bonnes religieuses dont il a été le protecteur, afin de leur demander le secours de leurs prières pour celui qui n'est plus, et pour la veuve et les orphelins qu'il a laissés sur la terre.....

Un correspondant, à Londres, donne au *Morning Chronicle* d'intéressant détails sur les derniers jours de Sir G. E. Cartier :

Sir George visita le Bureau colonial, mardi matin, le 13 du mois ; assis ; il s'y rendit à pied. Il revint chez lui vers trois heures de l'après-midi, ne se sentant pas bien ; il se coucha sur un canapé, et y dormit une heure environ. Quand il s'éveilla, il éprouva de fortes douleurs dans l'estomac ; il se déshabilla et se mit au lit. Vers 11 heures de la soirée, il éprouva du soulagement et se remit, mais lentement, pendant le reste de la journée du lendemain, mercredi jusqu'à deux heures de l'après-midi. Jeudi matin, les douleurs revinrent avec plus d'intensité.

Pendant plusieurs jours, Sir George éprouva de grandes souffrances et n'obtint du soulagement qu'après l'arrivée de son médecin, le Dr. Johnston, qui l'avait traité depuis son arrivée en Angleterre. Une amélioration sensible eut lieu alors, et continua jusqu'à dimanche matin, le 18 du présent mois, où son état empira, le laissant dans une grande faiblesse, toute la journée. A partir de ce jour, Sir George continua à baisser jusqu'à mardi matin, à 6 heures où il rendit le dernier soupir. Lundi après-midi, Sir Thomas Watson eut une consultation avec le Dr. Johnston et à 9 heures le même soir, le Dr. Borroughs fut appelé, et une autre consultation eut lieu, après quoi, ils déclarèrent que la guérison était impossible.

Bien que le ministre fut très-faible et enduré de grandes douleurs à la poitrine et dans l'estomac, il avait confiance. Ses nombreux amis apprendront avec bonheur qu'il a conservé sa présence d'esprit jusqu'à la fin. Quelques instants avant sa mort, un prêtre fut appelé à son chevet et lui administra les derniers sacrements. Lady Cartier et les Diles Cartier étaient présentes. Le corps du défunt partira, le 29, d'Angleterre, sous la charge de M. Vincent, son maître d'hôtel, et, par une coïncidence bien remarquable, il avait fait tous ses préparatifs pour partir avec sa famille, le jour même, et dans le même vapeur.

Sir George était l'ami intime du Prince de Galles, et a eu l'honneur de passer une après-midi, un dimanche, avec le Prince et la Princesse, à leur résidence privée, quelque temps avant le départ du Prince pour Vienne. Il était alors dans un état de santé excellent, et joua comme un écolier avec les enfants.

Le Rév. M. Harkin, de Saint-Colomb de Sillery, a fait une visite à Sir George quelques jours avant sa mort.

LE FERMIER ET L'AVOCAT.

Un jour, un fermier, nommé Bernard, étant venu à Montréal pour certain marché, pensa, une fois ses affaires terminées, qu'il lui restait quelques heures de loisir, et qu'il ferait bien de les employer à consulter un avocat. On lui avait souvent parlé d'un homme dont la réputation était si grande que l'on croyait un procès gagné lorsqu'on pouvait s'appuyer de son opinion. Le paysan demanda son adresse, et se rendit chez lui.

Les clients étaient nombreux, et Bernard dut attendre longtemps ; enfin son tour arriva, et il fut introduit. L'homme de loi lui fit signe de s'asseoir, posa ses lunettes sur le bureau et lui demanda ce qui l'amena.

—Là, monsieur l'avocat, dit le fermier, en tournant son chapeau. J'ai entendu dire tant de bien de vous que comme on était rendu à Montréal, j'ai voulu venir vous consulter, afin de profiter de l'occasion.

—Je vous remercie de votre confiance, mon cher ami, mais vous avez sans doute quelque procès ?

—Des procès ? par exemple ! je les ai en abomination, et jamais Pierre Bernard n'a eu de mauvaises raisons avec personne.

—Alors c'est une liquidation, un partage de famille ?

—Pardon, M. l'avocat, ma famille et moi nous n'avons jamais eu à faire de partage, vu que nous mangeons au même plat.

—Il s'agit donc de quelque contrat d'achat ou de vente ?

—Ah bien oui ! on n'est pas assez riche, nous autres, pour acheter, ni assez pauvre pour revendre.

—Mais enfin que voulez-vous de moi ? demanda le juriconsulte étonné.

—En bien ! je vous l'ai dit, monsieur l'avocat, reprit Bernard avec un gros rire embarrassé, je veux une consultation écrite... pour mon argent, comme de raison... à cause que je suis rendu à Montréal et qu'il faut profiter des occasions.

L'avocat sourit, prit une plume, et demanda au campagnard son nom.

—Pierre Bernard, répondit celui-ci, heureux qu'on l'eut compris.

—Votre âge ?

—Quarante ans, le 16 du mois qui vient.

—Votre profession ?

—Ma profession ?... Oh ! oui, quoi est-ce que c'est que je fais ?... Je suis l'un habitant.

—L'avocat écrivit deux lignes, plia le papier et le remit à son étrange client.

—C'est déjà fini ? s'écria Bernard ; eh bien ! à la bonne heure ; on n'a pas le temps de moisir. Comment est-ce que c'est, monsieur l'avocat ?

—Une piastre.

Bernard paya sans réclamation, salua du pied et sortit en chantant d'avoir profité de l'occasion.

Lorsqu'il arriva chez lui, il était déjà quatre heures ; la route l'avait fatigué, et il entra à la maison, bien résolu à se reposer.

Cependant ses foins étaient coupés depuis plusieurs jours et complètement fanés ; un des gars vint demander s'il fallait les rentrer.

—Ce soir ! interrompit la fermière qui venait de rejoindre son mari, ce serait grand péché de se mettre à l'ouvrage si tard, tandis que demain on pourra les ramasser sans se gêner.

Le garçon objecta que le temps pouvait changer, que les attelages étaient prêts et les bras sans emploi.

La fermière répondit que le vent se trouvait bien placé, et que si l'on commençait la nuit viendrait tout interrompre.

Bernard, qui écoutait les deux plaideurs, ne savait à quoi se décider, lorsqu'il se rappela tout-à-coup le papier de l'avocat de Montréal.

—Arrêtez ! s'écria-t-il, j'ai là une consultation écrite, c'est d'un fameux et elle m'a coûté une piastre : ça doit nous tirer d'embarras. Voyons Thérèse, dis-nous ce qu'elle chante, toi qui es t'instruite et qui lis toutes les écritures.

La fermière prit le papier et lut en hésitant, ces deux lignes :

PIERRE BERNARD, NE REMETTEZ JAMAIS AU LENDEMAIN CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE LE JOUR MÊME.

—Il y a cela ! s'écria le fermier, frappé de l'à-propos, alors, vite les chars, les créatures et les gars, et rentrons le foin !

Sa femme voulut encore essayer quelques objections ; mais il déclara qu'on n'achetait pas une consultation une piastre pour n'en rien faire, et qu'il fallait suivre l'avis de l'avocat. Lui-même donna l'exemple, en se mettant à la tête des travailleurs et en ne rentrant qu'après avoir ramassé tous ses foins.

L'événement sembla vouloir prouver la sagesse de sa conduite, car le temps changea pendant la nuit, un orage imprévu éclata sur la vallée, et le lendemain, quand le jour parut, on aperçut la Rivière des Prairies débordée qui entraînait les foins récemment coupés. La récolte de tous les fermiers voisins fut complètement anéantie : Bernard seul n'avait rien perdu.

Cette première expérience lui donna une telle foi dans la consultation de l'avocat, qu'à partir de ce jour il l'adopta pour règle de conduite et qu'il devint, grâce à son ordre et à sa diligence, un des plus riches fermiers du pays. Il n'oublia jamais, du reste, le service que lui avait rendu un véritable bienfaiteur : il lui apportait tous les ans, par reconnaissance, une couple de ses plus beaux produits, et il avait coutume de dire à ses voisins, lorsqu'on parlait des hommes de loi, qu'après les commandements de Dieu et de l'Eglise, ce qu'il y avait de plus profitable, c'était la consultation d'un bon avocat." XXX.

ENTREVUE DU PAPE ET DU PRINCE DE GALLES.

Nous avons déjà parlé de l'entrevue du Pape avec le prince de Galles. Nos lecteurs liront avec intérêt le récit circonstancié de cette entrevue.

"Rien ne fut plus aimable et plus cordial que la réception du Pape ; rien de plus profondément respectueux que l'attitude du prince et de la princesse.

"La princesse portait une robe bleu foncé d'une simplicité remarquable, comme pour rendre hommage aux sentiments de Sa Sainteté qui est bien connue pour détester les toilettes éclatantes chez les femmes. Le prince était en habit noir avec des gants violets. Le Pape, comme d'habitude, avait une soutane blanche avec une calotte de soie sur le derrière de la tête. Le contraste était frappant, entre le placide et vénérable vieillard à la fin de sa carrière, et le beau jeune couple ayant à peine dépassé le seuil de la vie. Il n'y a probablement pas en Europe deux hommes qui aient plus le don de la conversation que le Pape et le prince de Galles, deux hommes qui soient, avec moins de prétention, plus complètement au fait de ce qui se passe et se dit dans les cours des Etats du continent. Ils paraissent charmés l'un et l'autre, et la princesse de Galles, dont les regards allaient alternativement de la physionomie bienveillante du vieillard à la figure animée de son mari, avait souvent les yeux remplis de larmes.

"Le Pape engagea la conversation en exprimant la plus haute admiration pour le caractère public et privé de la reine d'Angleterre, et avec un sourire expressif dans lequel perceait une légère pointe d'ironie italienne, il fit ses remerciements à ceux des ministres anglais qui plus d'une fois lui avaient offert, au nom de la reine, un asile sur le territoire britannique.

"Vous le voyez, prince, je n'ai pas quitté Rome aussitôt que "quelques-uns de vos hommes d'Etat le pensaient."

"Il fit ensuite allusion à sa situation présente et ajouta : "Dans ma condition, je suis probablement beaucoup plus heureux que quelques-uns de ceux qui se croient plus maîtres à Rome que moi-même. Je n'ai pas de crainte pour ma dynastie. Savez-vous, prince, qui a charge de ma dynastie ? C'est Dieu. Il a charge aussi de ma succession et de ma famille. Et savez-vous qui elles sont ? L'Eglise. Je puis parler sans offense au prince de Galles de l'instabilité des maisons royales. La vôtre est profondément ancrée dans les affections d'un peuple sage.

"Je suis heureux, répondit le prince avec un sourire marqué, que Votre Sainteté ait si bonne opinion de notre peuple." Le Pape reprit aussitôt : "Ah oui ! je respecte le peuple anglais, parce qu'il est plus réellement religieux dans le cœur et dans la conduite que beaucoup qui se disent catholiques ; lorsque quelque jour il reviendra au bercail, avec quelle joie nous souhaiterons la bienvenue à ce troupeau qui est égaré, mais non pas perdu."

"Le prince et la princesse sourirent et secouèrent légèrement la tête. "Ah, mes enfants ! reprit le Pape, l'avenir réserve toujours au monde d'étranges surprises. Qui, il y a deux ans, aurait imaginé que nous verrions une armée prussienne en France ? Je puis dire que vos plus fortes têtes s'attendaient mille fois plutôt à trouver le Pape à Malte que l'empereur Napoléon III à Londres. Et moi aussi, vous le voyez, je suis dépouillé de mes États, c'est vrai ; mais Dieu qui momentanément retire les biens de ce monde peut aussi les rendre au centuple. La dynastie du chef de l'Eglise est-elle moins en

sûreté? Je puis être chassé pour un temps, mais lorsque vos enfants et vos petits-enfants viendront visiter Rome, ils y verront encore, comme vous le voyez aujourd'hui, que son pouvoir temporel soit plus ou moins grand, un vieillard vêtu de blanc montrant le chemin du ciel à des centaines de millions de consciences humaines. S'il n'a pas de sujets autour de lui, il aura des cœurs partout et toujours."

"Le Pape se reporta à l'Irlande et parla en termes chaleureux de la félicité des catholiques de ce pays.

"Vous voyez, prince, dit-il, ce que fait la persécution; elle ne nous fait pas plus mauvais catholiques.

"Votre royale mère suit une politique différente de ses prédécesseurs à l'égard de ce pays, et vous voyez comme elle que de bons catholiques sont toujours de loyaux sujets." Il ajouta que l'Irlande avait besoin de toute l'énergie surveillante de ses dévotés prélats dont il fit le plus haut éloge. "Car, dit-il, le loup non pas du protestantisme, mais de l'anarchie et de l'infidélité, est, je le crains, en campagne dans la région de l'Ouest." Il faisait allusion à l'Internationale. Cependant le Pape et la princesse, celle-ci avec une grande vivacité, convinrent qu'une association tendant à détruire la religion et les liens de la famille n'avait aucune chance de prendre racine dans cette contrée."

L'audience se prolongea beaucoup plus longtemps que le Souverain Pontife n'a l'habitude de le permettre, et le prince fut amené à promettre une autre visite avant de quitter Rome.

(Semaine de Meaux.)

PÈLERINAGE À LA MECQUE.

Plusieurs de nos lecteurs aimeront à savoir en quoi consistent ces pèlerinages à la Mecque. *L'illustration* donne à ce sujet des détails intéressants.

Sauf s'il se trouve dans de certaines conditions prévues, tout mahométan, au moins une fois en sa vie, doit faire le pèlerinage de la Mecque. Aussi, chaque année, au mois de juillet, des milliers de pèlerins se trouvent réunis dans la ville sainte, venus par caravanes de tous les coins du monde soumis à la loi du Coran. Mais de quelque côté qu'ils viennent, les pèlerins doivent faire halte à deux journées de la Mecque sur les points déterminés d'un cercle, El-Hiram (défense), au centre duquel est la sainte ville, et dans lequel ils ne doivent pas entrer sans avoir fait certains actes préparatoires. Ces actes accomplis, ils pénètrent dans El-Hiram, où le pèlerin ne peut tuer aucun animal, excepté les corbeaux, les rats, les scorpions et les chiens enragés. Le pou même doit être respecté par lui, et s'il lui est permis d'y prendre une puce, ce n'est qu'à la condition de la déposer à terre sans lui faire de mal. Tout soin de son corps lui est également défendu; il n'a plus désormais à s'occuper que de son âme et des visites qu'il doit faire à la *chambre de Dieu*, à la Kaaba, qui, suivant la légende arabe, existait mille ans avant le premier homme, et où allaient en pèlerinage les anges et les démons. C'était alors une simple tente, que plus tard Dieu ordonna au saint homme Ibrahim (Abraham) de remplacer par une maison de pierre.

La Kaaba, telle qu'elle existe actuellement est un oratoire carré qui a 13 mètres de long, 12 de large et 15 de haut. Elle est en pierres grises. On n'y peut pénétrer que par une seule porte ouverte à 2 mètres du sol, porte à laquelle on ne peut atteindre qu'à l'aide d'un escalier roulant, et que l'on n'ouvre que deux ou trois fois par an. À l'angle nord-est de l'édifice est enclenchée la fameuse pierre noire que viennent baiser religieusement les mahométans. Cette pierre, disent les arabes, est un rubis qu'ont noirci les péchés des hommes. Elle voit et entend; et, au jour du jugement, elle sera un témoin pour ou contre ceux qui auront ou n'auront pas fait le pèlerinage de la Mecque. La Kaaba est entièrement recouverte d'un voile de soie noire appelé *Kiswah* y *Schérif*, c'est-à-dire vêtement sacré, sur lequel la *chahada* (profession de foi) est écrite en lettres d'or. Chaque année ce voile est renouvelé; un nouveau voile est apporté d'Égypte par l'Emir-Hagg (prince de la caravane) sur un chameau spécialement affecté à cet usage, et l'ancien est partagé entre les pèlerins qui gardent précieusement ces pieuses reliques.

La Kaaba est située au milieu d'une grande place carrée, dont les quatre murailles, dit le général Daumas, découpées en arceaux sur la face intérieure, supportent d'espace en espace des minarets du haut desquels les mouden convoquent les croyants à la visite et à la prière. C'est dans l'espace resté libre entre cette enceinte et la Kaaba que se trouve le puits de Zam-Zam, où Agar puisa de l'eau pour désaltérer son fils Ismaël mourant de soif.

Les pèlerins doivent faire trois visites à la chambre de Dieu: la visite de l'arrivée, celle de l'inondation et celle d'adieu. Nous n'avons pas à entrer dans le détail des pratiques obligatoires ou facultatives auxquelles donnent lieu ces trois visites. Après la première, divers pèlerinages se font aux environs de la Mecque, après quoi on procède à la visite de l'inondation qui consiste, pour le pèlerin, à boire une gorgée d'eau sacrée dans un vase qu'on lui vide ensuite sur la tête, à tremper dans le puits une pièce d'étoffe qui sera son linceul, enfin à remplir de cette même eau quelques vases à long cou pour en gratifier au retour ses parents et ses amis. À la visite d'adieu, comme à celle de l'arrivée, outre les ablutions et les prières, on fait sept fois le tour de la Kaaba, trois tours en courant, quatre tours au pas. Après le premier, on baise la pierre noire, on fait deux genuflexions après le septième, moyennant quoi le pèlerin rentrant dans sa tribu sera salué par tous du titre vénéré de *Hadj*, Sid El-Hadj (monsieur le pèlerin) ainsi l'appellera désormais le peuple.

Il revient escorté de ses parents et de ses amis qui ont été à sa rencontre. Il est encore vêtu des habits du pèlerinage, et sa tête est couverte d'une large *couffieh*, que remplacera bientôt le turban vert des fils du prophète. En avant de l'âne sur lequel il est monté marchent des musiciens qui font retentir l'air des grondements du daraboulah accompagnant les variations de la petite flûte aux notes aiguës. Femmes, vieillards, enfants, en lui faisant cortège, saluent de leurs cris de joie le retour du pieux voyageur, dont la présence doit appeler désormais sur son quartier les bénédictions du ciel.

On calcule que 15,000 personnes au moins sont allées visiter Stokes, l'assassin de Fisk, depuis qu'il est en prison. A propos il faut dire que ses avocats ont obtenu appel de la sentence portée contre lui. Cela lui donne plusieurs mois de répit. On a bien raison de dire qu'avec de l'argent on fait tout, on obtient ce qu'on veut et on empêche ce qu'on ne veut pas. Si Stokes n'avait pas d'argent, il n'aurait pas d'avocats, s'il n'avait pas eu d'avocats aussi capables, il y a longtemps qu'il aurait été pendu.

POÉSIE.

Enfant, j'allais à travers la prairie
Cueillir la fleur qui croît dans le blé mur,
Et j'écoutais la romance chérie
Du rossignol modulant son chant pur.

Un peu plus tard, fille déjà tremblante,
Pensive hélas! je marchais à pas lents;
Car à seize ans, on est moins confiante,
Et bien des voix ont de tristes accents.

Le temps courait, et je fus bientôt femme,
Et je cherchai partout autour de moi
Un être aimant, un noble cœur, une âme
Rêvant l'amour, étincelle de foi.

L'homme, toujours je le rêvais poète,
Plaçant bien haut ses aspirations;
Je lui donnais, comme bouquet de fête,
Des sentiments pour ses ambitions.

Oh! bien des fois, en poursuivant ma route,
J'ai détourné les yeux pour ne point voir,
Car en mon cœur se glissait l'affreux doute:
Le plus beau jour n'était plus qu'un long soir.

Et puis je crus aux amitiés sincères,
N'ayant de fin qu'avec les derniers jours;
Je méprisai les louanges amères,
Souffle pervers des pervers amours.

Et maintenant qu'une longue souffrance
A fait ouvrir mes yeux longtemps fermés,
Je connais tout, et pourtant l'espérance
Me berce encor de rêves embaumés.

MMR. C. G. GOSSELIN.

Québec, 1873.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Le gouvernement de MacMahon a commencé à prouver qu'il est sérieusement décidé à mettre à exécution son programme conservateur. Il a supprimé le *Corsaire* et deux ou trois autres journaux radicaux.

Cet acte de fermeté a provoqué une lutte violente au sein de l'assemblée. La Gauche sous la conduite de Gambetta interpella le gouvernement au sujet de cette suppression. Les conservateurs restèrent unis et une motion approuvant la politique du gouvernement fut adoptée par 389 contre 310, donnant au nouveau ministère une majorité de 79 voix.

On sait que M. Thiers avait laissé mettre en liberté le fameux radical Ranc qui avait fait partie de la Commune et qui vient d'être élu à Lyon. Or, le général L'Amirault a résolu de faire subir un procès au député radical et il a demandé à l'assemblée nationale d'autoriser la poursuite.

On sait aussi que pour des raisons mystérieuses, M. Thiers avait négligé d'exécuter la sentence qui condamnait Rochefort à la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement vient d'ordonner le transport immédiat de Rochefort à la Nouvelle-Calédonie.

Ces mesures énergiques sont loin de plaire aux républicains, ils lancent leurs foudres contre la majorité.

Thiers a eu plusieurs entrevues avec Gambetta. On dit qu'il va sortir complètement de la vie publique. Il aurait dit qu'il s'apercevait que la politique de partis était impossible en France.

ESPAGNE.

On s'attendait tous les jours que la guerre civile allait éclater à Madrid et que les républicains allaient se dévorer en famille.

Figueras et Castelar n'ont pas pu se maintenir malgré leur talent et leur prestige. Ils ont été obligés de résigner et le ministère suivant a été formé:

Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur: Senor Pity Margall.

Colonies: Senor Sorin.

Affaires Étrangères: Senor Muzo.

Guerre: Estavanz.

Marine: Aurich.

Finances: Ladus.

Travaux Publics: Benotta.

Justice: Gonzales.

Les autorités ont fermement résolu de soutenir la majorité dans n'importe quelle mesure.

Senor Figueras a laissé Madrid.

Il fallait satisfaire les irréconciliables qui voulaient avoir quatre représentants dans le ministère. C'était cela ou la guerre civile.

Le ministère de Senor Margall a fait connaître aux Cortes le programme qu'il s'est tracé. Il veut d'abord organiser la république fédérale suivant le vote récent des Cortes, faire la division des provinces, leur donner une constitution, restaurer la discipline de l'armée, supprimer l'esclavage et vaincre les Carlistes. Tout cela est plus facile à dire qu'à faire, avec un trésor dont les déficits mensuels se chiffrent par vingt-huit millions de réaux.

Le nouveau gouvernement a montré immédiatement ses tendances en annonçant que la séparation de l'Église avec l'État faisait partie de son programme.

ÉTATS-UNIS.

Une douzaine de prisonniers Modocs a été massacrée par un détachement de volontaires de l'Orégon. Certains journaux excusent cet acte en disant que c'est la faute du gouvernement, il aurait dû montrer plus tôt qu'il voulait que justice fût faite.

Le choléra continue d'exercer ses ravages dans certaines parties des États-Unis.

NOS GRAVURES.

PARTIES DE CROSSE À TORONTO.

La première partie eut lieu entre le club Tecumseth et douze jeunes indiens des Six Nations et se termina par la victoire des blancs. Dans l'après-midi eut lieu la grande lutte entre les "Shamrocks" de Montréal et le club de Toronto. Les montréalais remportèrent la victoire au grand déplaisir des gens de Toronto.

On estime que 5,000 personnes assistaient à cette bataille nationale. Ce jeu de crosse peu connu parmi les Canadiens-Français est très-populaire parmi les Anglais.

La procession de la Fête-Dieu a eu lieu, dimanche dernier, avec la magnificence ordinaire. Si la population de Montréal sait faire de belles démonstrations en faveur de ses hommes publics, elle sait aussi rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu.

MACHINATION INFERNALE.—Le Dr. West, jeune homme de 24 ans tout en exerçant sa profession à Dover (Delaware), où il avait établi sa résidence après avoir fait ses études dans le Kentucky, son État natal, s'occupait de chimie à ses moments perdus. Un beau jour, il y a un an environ, il annonça en grand secret à plusieurs de ses amis qu'il avait découvert la composition d'un nouveau gaz qui était bien l'agent de destruction le plus terrible que le genre humain eût jamais inventé. A en croire le jeune docteur, la force de ce gaz était telle que, s'il venait à faire explosion dans un endroit habité, il y aurait impossibilité absolue, non-seulement de reconnaître ses victimes, mais même de déterminer la race à laquelle elles avaient appartenu, tant ce qui resterait d'elles serait écorché et mutilé. Après avoir fait ces surprenantes confidences à une douzaine de personnes, le Dr. West contracta une assurance de \$25,000 sur sa vie au profit de sa femme, et continua à soigner ses malades et à poursuivre ses expériences chimiques jusqu'au 5 décembre 1872.

Le matin de ce jour-là, une explosion épouvantable eut lieu dans le laboratoire du docteur. Toute la population de Dover courut sur le lieu du sinistre, et quand on eut éteint l'incendie qui avait suivi l'explosion, on trouva au milieu des ruines du laboratoire un corps, ou plutôt un tronc humain, sans tête, ni bras ni jambes. En outre, il n'était pas resté un lambeau de peau sur ce tronc, dans lequel Mme West n'hésita cependant pas à reconnaître son mari. Ce fut à qui plaindrait le plus le malheureux jeune homme, victime de son amour de la science. Et les condoléances ne manquèrent pas à sa veuve. Il était encore heureux pour elle, disait-on, que son mari eût eu la prévoyance de lui laisser une somme de \$25,000 après sa mort.

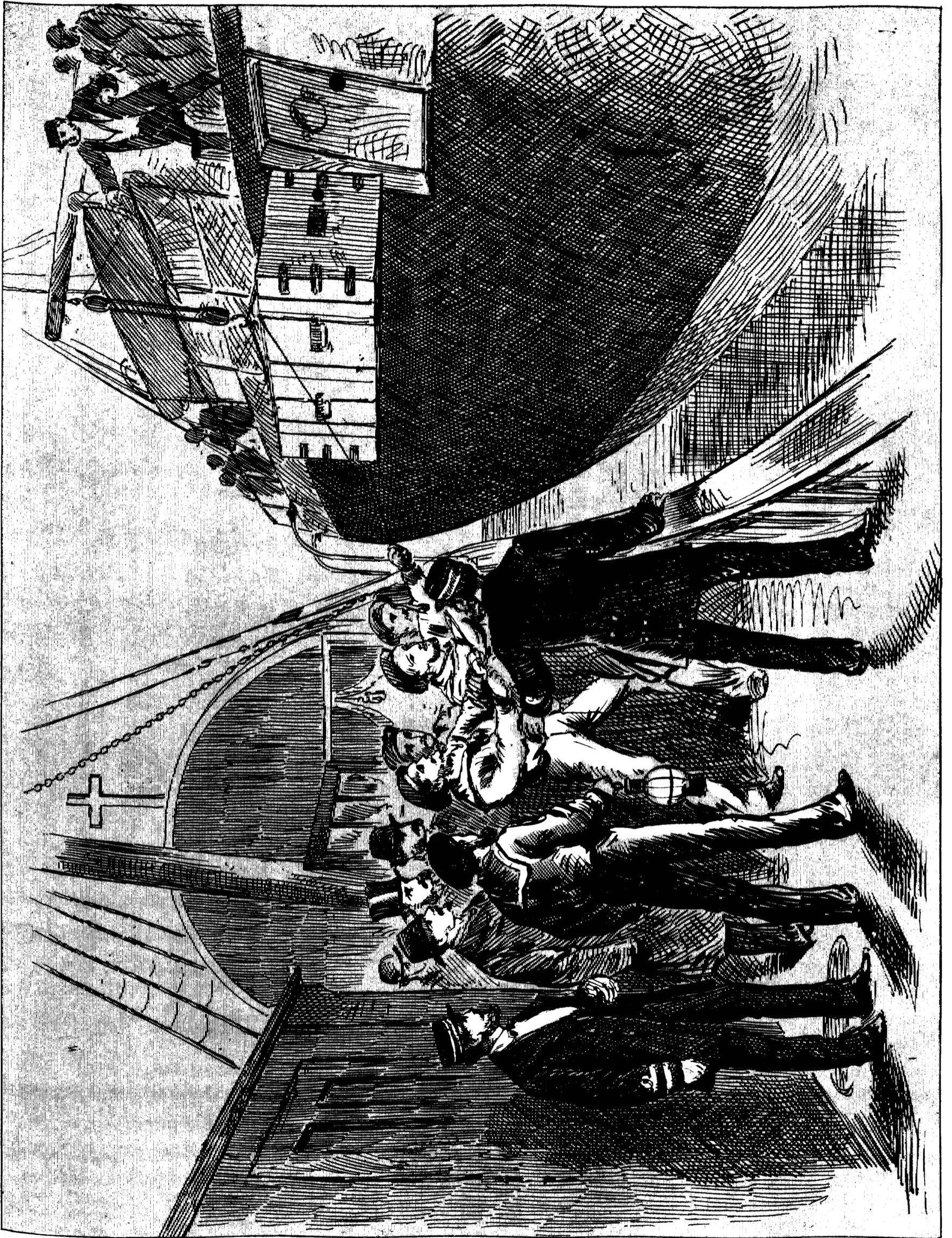
Quelques jours après, en faisant des perquisitions dans ce qui restait du laboratoire, on découvrit plusieurs faits qui firent naître des doutes dans bien des esprits. Une quantité de poudre fut trouvée tassée sous le plancher, à l'endroit même où l'on avait relevé le tronc humain. Un examen attentif de ce tronc donna la certitude que la tête et les quatre membres avaient été sciés, et que le reste du corps avait été écorché par une main experte et avec des instruments *ad hoc*.

Une fois sur la voie des soupçons on s'étonna que Mme West eût reconnu avec tant de certitude ces restes méconnaissables pour ceux de son mari, et l'on fit la remarque qu'elle n'avait paru que médiocrement affligée de son horrible fin. En allant aux informations, les autorités apprirent qu'immédiatement après l'explosion, on avait vu un homme, dont le visage disparaissait entièrement sous un cache-nez, prendre place dans un train de marchandises qui traversait Dover, se rendant vers le sud. Enfin, on constata qu'un nègre, nommé Henry Turner, qui était depuis quelque temps au service du Dr. West, n'avait été vu par personne depuis l'accident. Toutes ces circonstances changèrent le courant de l'impression publique, et la conviction générale fut bientôt que le cadavre dont on avait retrouvé une portion était celui du nègre Turner et que l'explosion avait été déterminée exprès par le Dr. West, en vue de faire croire à sa propre mort et de toucher, par les mains de sa femme, l'assurance de \$25,000.

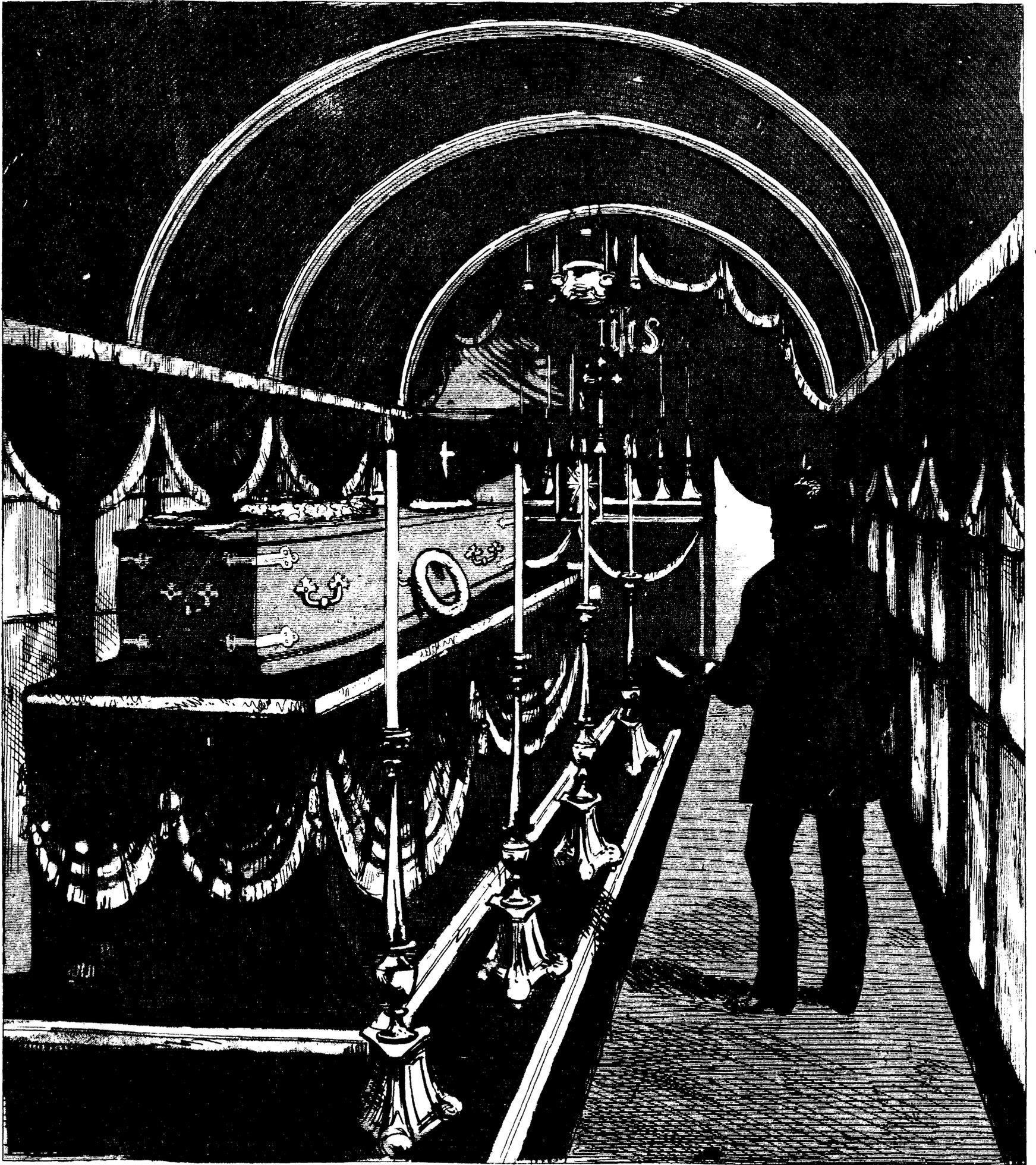
Cette dernière supposition était exacte. L'homme qu'on avait vu prendre le train après l'explosion était le Dr. West. Se trouvant quelques jours plus tard à Farmington, à 80 milles de Dover, il remarqua de tous côtés des groupes de citoyens s'entretenant avec indignation du crime inouï que la voix publique lui imputait. Craignant sans doute alors d'être lynché s'il venait à être reconnu, il fut se constituer prisonnier.

Il a depuis fait des aveux desquels il résulte qu'il avait longuement préparé ce complot infernal. Ses prétendues confidences touchant le gaz qu'il prétendait avoir découvert avaient pour but de préparer les esprits à ce qui devait suivre. Il avait engagé le nègre Henry Turner à son service, dans le dessein arrêté d'avance de le sacrifier. Quand il crut le moment de l'exécution arrivé, il attira le malheureux nègre dans son laboratoire, où sous prétexte d'expériences dangereuses, il ne laissait pénétrer personne, l'assomma, lui coupa la tête, scia les quatre membres, écorcha le reste du corps, et fut pendant la nuit ensevelir les membres détachés à quelque distance. Le tout lui prit deux jours. Le troisième, il produisit l'explosion. Dans sa pensée, les restes impossibles à reconnaître de Henry Turner seraient considérés comme sa propre dépouille; sa femme après un temps convenable consacré à pleurer sa mémoire, toucherait l'assurance de \$25,000, puis, sous prétexte de se retirer du monde, viendrait le rejoindre dans une localité éloignée, dont il était convenu d'avance avec elle, et où les jeunes époux auraient mené la paisible existence chantée par le poète latin, celle de la médiocrité dorée.

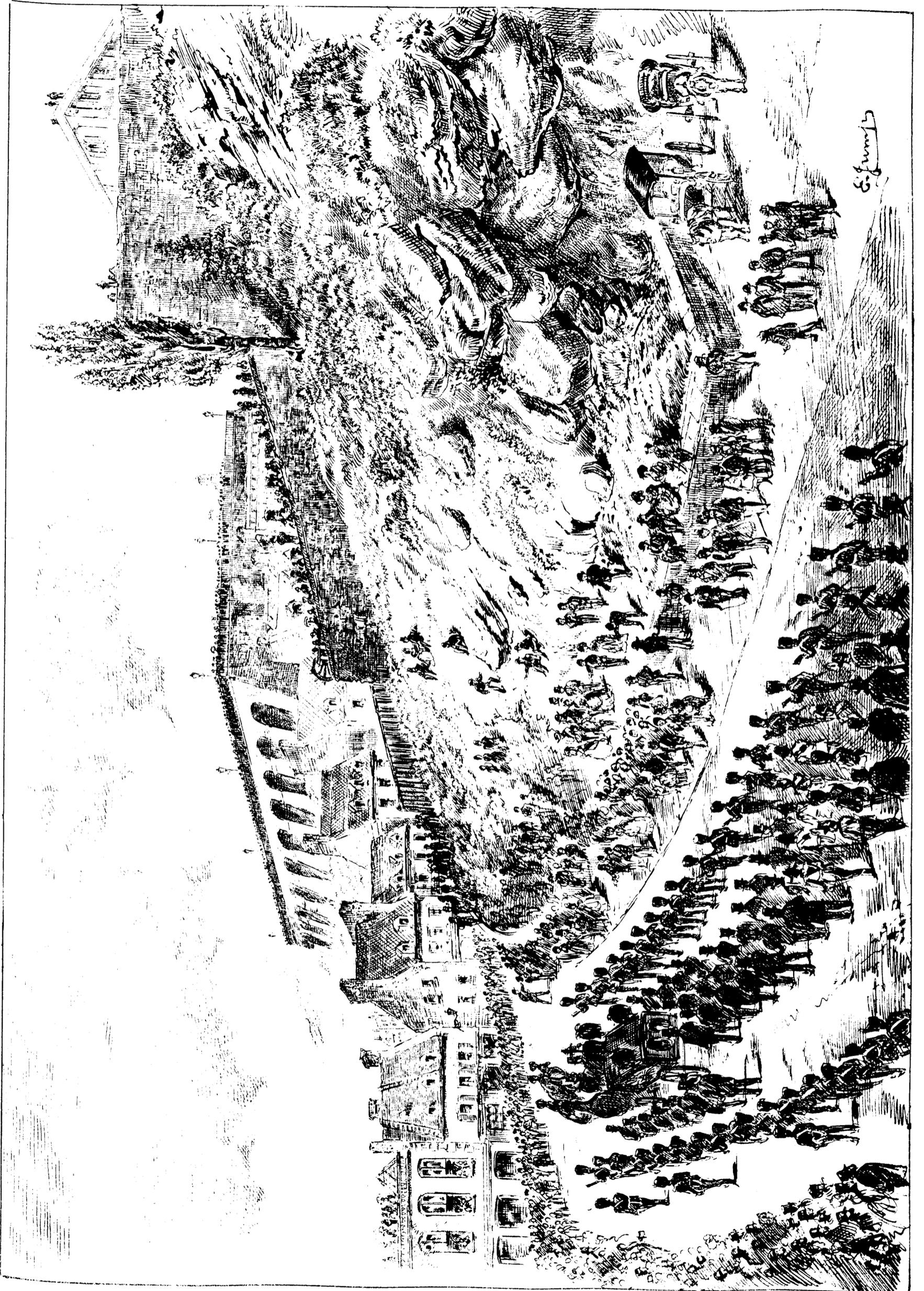
On imaginerait difficilement un crime plus atroce, plus révoltant et plus odieux que celui dont nous venons de retracer le récit. La cupidité et le vol pour but, l'assassinat, la mutilation et l'écorchement comme moyens. Le tout discuté et comploté de longue main par un homme et une femme appartenant à la bonne société, aux couches sociales où l'on rencontre l'instruction, le savoir-vivre et l'urbanité. Et cependant, au dire des correspondances de Dover, l'auteur de ce forfait sans égal compte fermement être acquitté par la cour Oyer and Terminer, devant laquelle son procès a commencé il y a quelques jours. Il s'étonne même, ou feint de s'étonner qu'on le fasse passer en jugement pour une telle peccadille. Fait plus triste encore, les mêmes correspondances assurent que ce monstre compte parmi les personnalités les plus notables de Dover, beaucoup d'amis dont toutes les sympathies lui sont acquiescées et qui mettent en œuvre toute leur influence pour le soustraire à la vindicte de la justice. Une semblable aberration du sens moral est en vérité effrayante.—*Courrier des États-Unis.*



ORSEQUES DE S. R. GEO.-ET. CARTIER.—LE CORPS TRANSFÉRÉ DU SS. "PRUSSIAN" AU BATEAU À VAPEUR DU GOUVERNEMENT, LE "DEUID".



OBSEQUES DE SIR GEO.-ET. CARTIER.—LES RESTES EXPOSÉS DANS LA CHAPELLE ARDENTE A BORD LE "DRUIDE"

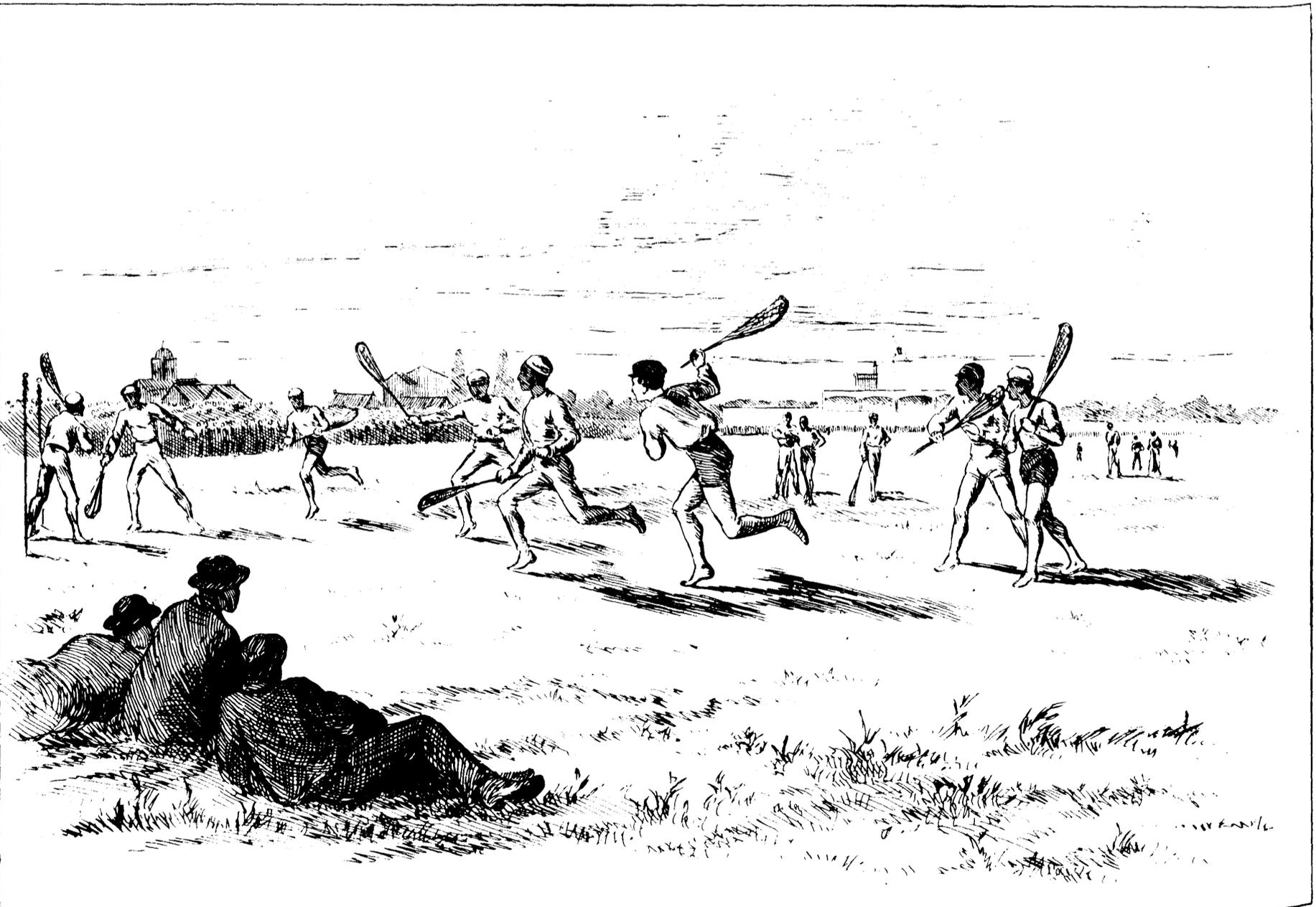


E. J. J. J.

OBSEQUES DE SIR GEO.-ET. CARTIER.—LA PROCESSION DEFILANT PAR LA COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC



PARTIE DE CROSSE À TORONTO POUR LE TITRE DE CHAMPION.—SHAMROCKS vs. TORONTO.



PARTIE DE CROSSE ENTRE LES SAUVAGES DE ST. RÉGIS ET CEUX DE CAUGHNAWAGA.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 19 JUIN, 1873.

M. F. CASSIDY.

Nous avons la douleur d'enregistrer la mort de Francis Cassidy, Ecr., maire de Montréal et représentant de la division Ouest de cette ville à la Chambre locale. Nous publierons dans notre prochain numéro le portrait et la biographie du défunt qui fut un avocat distingué, un honnête et excellent citoyen, un homme d'élite par le cœur et par l'esprit.

"LE CHEVALIER DE MORNAC."

Nous commençons aujourd'hui la publication du nouveau roman de M. Marmette. Nos lecteurs en seront satisfaits, et nous sommes certains qu'on n'y trouvera rien qui puisse offenser les consciences délicates. Nous avons pris des précautions à cet égard, car nous sommes de ceux qui croient qu'on ne doit pas faire de romans, si on ne peut les faire bons et moraux.

L'HON. M. LANGEVIN.

A une réunion de députés conservateurs, tenue au St. Lawrence Hall, le 13 courant, l'hon. M. Langevin a été choisi par acclamation chef du parti dans la province de Québec, au lieu et place de feu Sir George E. Cartier. La réunion était nombreuse et importante; elle était animée du meilleur esprit; et l'on y a fait de bonnes suggestions, l'on y a adopté d'excellentes résolutions dont l'effet sera certainement de donner au parti conservateur encore plus de cohésion et de force.

J. A. M.

CA ET LA.

Le *Chignecto Post* annonce que l'on a offert le poste de Lieutenant-Gouverneur du Nouveau-Brunswick à l'hon. Albert J. Smith qui a refusé d'accepter.

Sir Hugh Allan est en route pour le Canada. On croit qu'il n'a pas réussi à faire l'emprunt nécessaire où la construction du Pacifique; mais on dit qu'il réussira, s'il obtient du gouvernement des modifications dans les conditions de la charte.

Pendant que l'hon. M. Robitaille était occupé aux funérailles de Sir George Cartier, son père mourait. Le défunt était notaire. Il demeurait à Québec depuis quelques années, mais c'est un ancien citoyen du district de Montréal. C'est à Varennes qu'il a vécu et élevé sa famille.

Nos meilleurs remerciements aux paroisses de St. François du Lac, St. Thomas de Pierreville, Baie du Febvre et St. Zéphirin, dans le comté d'Yamaska, pour l'accueil bienveillant qu'elles ont fait à M. Paul Dumas, notre agent spécial. Nous comptons plus de 100 abonnés déjà dans ces 4 localités.

Un nouvel enfant, un garçon, est né à Lord et à Lady Dufferin.

Sa Majesté la Reine ayant manifesté le désir d'être la marraine de l'enfant, cette dernière a été baptisée du nom de Victoria-Alexandrina. Sa Majesté était représentée par la Comtesse de Dufferin et Lady Harriet Fletcher. Sir John A. Macdonald, K. C. B. P. C., a été le parrain.

L'eau employée pour le baptême a été puisée dans le Jourdain par un monsieur qui arrive de Palestine.

LE DERNIER CONCILE.

L'espace nous manque pour publier dans ce numéro les délibérations du dernier Concile provincial. Nos seigneurs les évêques se sont occupés d'un grand nombre de choses intéressantes la religion et la patrie. Il nous a fait plaisir de voir avec quel patriotisme ils cherchent à empêcher l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis. Ils ont aussi réglé la question de l'Université-Laval en déclarant inopportune la création d'une autre université et même d'une succursale, et en condamnant toute attaque contre l'enseignement de l'université de Québec.

Notre article sur les banques a paru sévère à quelques-uns; pourtant nous n'avons pas fait le quart des considérations qu'un pareil sujet mérite. Le système de nos institutions financières est défectueux et c'est en le dénonçant qu'on obtiendra des changements. Il faut que nos banques deviennent des institutions nationales, que leurs capitaux restent dans le pays et que cessant d'alimenter l'agiotage, l'usure et les spéculations désordonnées, ils soient employés à favoriser l'agriculture, l'industrie et le commerce honnête. L'état de crise permanent dans lequel vivent les banques prouve que le système actuel leur est aussi funeste qu'il est fatal au pays. Il est temps que nos hommes publics portent leur attention de ce côté-là, s'ils veulent travailler sérieusement dans l'intérêt public.

M. L. P. Turcotte tient sa promesse. Après avoir écrit la

biographie de son Honneur le lieutenant-gouverneur, il a écrit celle de Sir George Cartier. Cette biographie se distingue, comme tous les ouvrages de M. Turcotte, par l'importance des recherches historiques. On y trouve des renseignements pleins d'intérêt et d'utilité. Nous conseillons à nos lecteurs qui désirent apprendre notre histoire politique d'acheter les ouvrages de M. Turcotte. M. Turcotte s'efforce d'être impartial, et si on ne peut toujours approuver ses appréciations, du moins l'on peut les supporter facilement, et on est certain que les faits sur lesquels il s'appuie sont authentiques, que la partie historique est exacte et précieuse. Nous sommes forcés de dire comme notre correspondant que le style laisse à désirer.

Un électeur du comté de Terrebonne alla trouver M. Chapleau durant sa dernière élection et lui dit:—Monsieur, vous savez que j'ai toujours voté pour vous, mais cette année, c'est impossible, je suis obligé de voter contre vous; ça me fait bien de la peine, mais je ne suis pas capable de soutenir un homme qui change sa religion.

—Comment cela? dit M. Chapleau, que voulez-vous dire?

—Je veux dire, reprit notre homme, que le bruit court que vous êtes un ministre maintenant, comme qui dirait un suisse, et il paraît que c'est bien vrai. Voyons, monsieur Chapleau, votre parole d'honneur, est-ce vrai?... oui ou non.

—Hélas! oui, répondit M. Chapleau, c'est vrai, je suis ministre.

On lit dans le *Journal de Québec*:

Mardi prochain, le 17 juin, est le deux-centième anniversaire de la découverte du Mississippi, par le P. Marquette et Louis Joliet. Ce dernier est québécois; il est né à Québec, le 21 septembre 1645. Les intrépides explorateurs partirent le 17 mai, et un mois après, c'est-à-dire le 17 juin 1673, après avoir affronté maints dangers, ils saluèrent avec joie, le grand fleuve. En récompense de ses services, Joliet obtint l'île d'Anticosti qui alors avait une grande valeur, par sa position au milieu des riches pêcheries du Saint-Laurent et par les avantages qu'elle offrait pour la traite des pelleteries.

On a décidé de commémorer ce fait important dans l'histoire de la Nouvelle-France, par une grande soirée littéraire et musicale, dans la grande salle de l'Université-Laval. Il y aura des démonstrations analogues dans plusieurs villes des Etats-Unis.

Quelqu'un ayant mal compris apparemment ce que dit le *Journal de Québec*, demandait l'autre jour à un québécois s'il était bien vrai que le P. Marquette ferait lui-même à Québec, le 17 juin, le récit de la découverte du Mississippi. Le québécois répondit au montréalais qu'il ne le savait pas, mais que c'était bien possible.

L. O. D.

MONTRÉAL, 16 juin, 1873.

MM. les Rédacteurs,

Je crois qu'il serait temps de dire à M. Turcotte que si ses écrits et biographies contiennent beaucoup de renseignements utiles, ils pèchent trop gravement sous le rapport du style et de la forme. Nous serions heureux de n'avoir à faire que des éloges à M. Turcotte, car, comme compilation et recherches historiques, ses écrits sont précieux, mais l'honneur de notre littérature exige que nous disions la vérité. Je crois que M. Turcotte devrait soumettre ses écrits à quelque bon grammairien avant de les publier.

XX.

AU FIL DE LA PLUME.

La grande mer qu'on suppose couvrir l'extrémité du pôle nord a été jusqu'ici impénétrable pour les explorateurs, aucun point du globe n'a attiré autant d'attention de la part des amateurs de découvertes. Les Cabots, ces vénitiens entreprenants, encouragés par des succès précédents, essayèrent la découverte de ces régions glacées. Il y a trois siècles les frères Corte-Real firent un semblable essai, de même que Sir Hugh Willoughby et Barentz. Dans le dix-septième siècle Henry Hudson, dans le dix-huitième, Behring et Sholaroff, dans le dix-neuvième, Sir John Franklin et le capitaine Hall ont dépassé les huttes des esquimaux, et se sont aventurés à la découverte d'un passage nord-occidental.

Il y a deux ans le "Polaris," navire frété par le gouvernement américain, laissait le port de Brooklyn, sous le commandement du capitaine Hall, pour un voyage d'exploration. Quatre mois après le départ, le capitaine mourut. De cette époque à l'été de 1872, le navire se tenait ferme au milieu des banquises, lorsqu'on résolut de pousser plus au nord. En août 1872, on prenait la route du retour, mais malheureusement une voie d'eau se déclara dans les flancs du navire—et pendant qu'un groupe d'expéditionnaires débarquait des provisions sur la glace, par hasard ou autrement le navire s'éloigna de ce groupe, séparant l'expédition en deux parties. Dix blancs, deux esquimaux, deux femmes et cinq enfants, furent emportés par le flot, et sur une banquise, près des côtes du Labrador, latitude 53° 35', le 30 avril dernier, après avoir demeuré ainsi 196 jours sur la glace vivante de la chairs des phoques et des ours qu'ils capturèrent, ces infortunés voyageurs furent aperçus et pris à bord par l'équipage du vapeur *Tigress*. Que sont devenus leurs compagnons et le *Polaris*, nul ne le sait. Le Dr. Hays prétend que le capitaine Hall a prouvé que le détroit de Smith est navigable et est le passage direct à la mer polaire.

Le *Polaris* a parcouru 219 milles dans le Nord de plus que l'expédition du capitaine Kane. D'après les conjectures du

Dr. Hays, il est probable que le *Polaris* sera dans un port Américain avec ce qui reste de son équipage vers la mi-septembre.

Le gouverneur du New-Hampshire, l'hon. E. A. Straw, dans son message à la législature de Concord, recommande fortement que la constitution primitive de cet État soit amendée.

Entr'autres points importants il insiste pour qu'on fasse disparaître de la constitution cette clause qui déclare les catholiques inéligibles aux charges publiques. Le gouverneur Straw dit avec raison que ce point de la constitution est une infamie qui déshonore les citoyens du New-Hampshire. Espérons que la législature qui est actuellement en session écouterait la voix du chef exécutif et que le peuple sanctionnerait cet amendement si nécessaire pour l'honneur du New-Hampshire. Irlandais et Canadiens surtout devront s'unir pour abolir cette clause injurieuse et injuste formulée par un puritanisme farouche et une intolérance toute protestante qui a son application au Nouveau-Brunswick, depuis quelques années.

S'il faut en croire un journal de Chicago, les journalistes de la reine de l'Ouest sont tous des amis intimes. *Admirable visu!* car on sait que, généralement, les compagnons de la plume ne sont guère en très bons termes entr'eux. Les journalistes de New-York ont toujours été en renommée pour leur manque d'esprit de corps.

Le défunt James Gordon Bennett du *Herald*, ne voyait personne, sa vie se partageait entre son bureau et sa demeure. Après la guerre de sécession, Sir Morton Peto, donna un grand dîner au Delmonico,—Bennett y assista.

Il y avait encore Horace Greeley, H. J. Raymond, Morkle, Thirlow Weed, Brooks, Cullen Bryant, Tilton, Stowe, Godwin Gay, George William Curtis et d'autres journalistes remarquables. Plusieurs de ces messieurs ne se connaissaient pas, qui plus est, ne se parlèrent pas. Curtis seul semblait en bons termes avec ses confrères. Pas un d'entr'eux ne parla à Bennett, qui semblait ne pas être là à sa place.

Depuis lors les choses n'ont guère changé; et les journalistes ne semblent se bien connaître que pour s'enlever des morceaux de chair vive dans leurs journaux.

A propos de ce dîner de Sir Morton Peto, ce fut un vrai dîner de Lucullus. Le menu était superbe, et les vins, de vingt crus différents, étaient choisis et dispendieux.

Il y avait là des champagnes de \$10 et le Château Yquem valait \$30 la bouteille. L'atmosphère était remplie de parfums, la musique était excellente et la célèbre cantatrice Clara Kellogg fournissait le chant. Les invités étaient au nombre de 250, et Sir Morton Peto payait, je crois, \$35 pour chacun d'eux. C'était une fête princière, comme on le voit. Peu de temps après, Sir Peto retourna en Angleterre, où il fit une faillite colossale.

FERD. GAGNON.

LES SIOUX.

On sait qu'il a été question, il y a quelque temps, de l'invasion de Manitoba par les Sioux. L'hon. M. Breland, de Manitoba, ayant été chargé par le gouvernement de s'enquérir de l'état des choses de ce côté-là, se rendit parmi les sauvages pour avoir des pourparlers avec eux. Mais si l'on en croit le *Métis*, sa mission n'aurait pas eu un grand succès.

L'hon. M. Breland dit aux délégués des Sioux qu'il était envoyé pour leur parler au nom du Gouvernement, que la Reine reconnaît pour ses enfants et aime beaucoup tous les sauvages des prairies. Elle a toujours traité avec bonté ceux qui ont vécu jusqu'ici sur ses territoires. Si ses nouveaux enfants, les Sioux, veulent se bien conduire, et vivre en paix sur ses terres, ne jamais faire de mal aux colons ou aux voyageurs, elle leur accordera la même protection, et leur fera des présents. Il (M. Breland) leur aurait bien apporté des présents, au nom de la Reine, mais les chemins se trouvaient trop mauvais à cette saison de l'année.

C'est là en substance le discours que l'hon. délégué a tenu aux Sioux. Ceux-ci en ont été encore plus enchantés. Nous craignons d'être chassés, dirent-ils; on nous invite, et on nous offre des présents. Nous sommes bien là. Si le gouvernement anglais fait ces démarches, ce n'est pas par affection pour nous; c'est qu'il nous craint, et puisqu'il nous craint, nous avons bonne chance d'être traités avec libéralité. Quant aux présents, nous irons bien les chercher nous-mêmes à Fort Garry.

Voilà ce qu'ils ont dit à plusieurs *Métis*, et, en conséquence, nous pouvons nous attendre à avoir leur visite dans le courant de l'été.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre, dont l'efficacité est attestée par des prêtres, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal. 4-25d

Une américaine est venue à bout de faire passer son mari pour fou et de le faire enfermer dans un asile d'aliénés, sur le certificat d'un médecin complaisant. Il est venu à bout de s'échapper après trois mois de détention, mais sa femme avait eu le temps de vendre tout ce qu'il possédait.

UN CHAPITRE DE CRIMES.

New-York, 16.—Francis Gillen, âgée de 28 ans, a donné hier soir, quatre coups de poignard dans la poitrine de sa femme, âgée de 19 ans, et l'a tuée instantanément.

Un individu du nom de James Curtin, demeurant au No. 24, rue Oah, étant ivre, voulut frapper sa femme, lorsque le frère de cette dernière, âgé de 16 ans, qu'on croit idiot, saisit une hache et fit sauter la cervelle du brutal ivrogne.

T. Densingon, tailleur de pierres de Newark, N.-J., a coupé hier soir la gorge de sa femme.

UNE NOUVELLE EMPOISONNEUSE.—Une nouvelle empoisonneuse, une Mme. Toke, de Decatur, Etat de l'Illinois, vient de confesser les nombreux crimes qu'elle a commis depuis plusieurs années.

C'est un toxique qu'elle avait préparé pour son propre fils et qu'elle a bu par erreur qui l'a poussée à faire cette confession. Ses victimes au nombre de neuf, sont : son mari, sa fille et sept autres personnes, ses parents.

Un allemand du nom de Michael Thomas, âgé de 42 ans, teneur de livres au No. 65 Avenue C., s'est suicidé hier en s'envoyant une balle dans la tête. On croit qu'il était atteint d'aliénation mentale.

Durant une querelle d'hommes ivres qui éclata dans la buvette de Hughes, rue Hous-on-East, hier au soir, un brigand nommé Edward Kirkland, plongea un grand couteau dans la poitrine de James Duffyan, journaliste, qui tomba mort sur le coup. Le meurtrier a pris la fuite.

Un nommé Carruthers a été pendu à Barrie, dans la province d'Ontario, pour avoir tué sa femme. Carruthers était un ivrogne et c'est pendant un moment d'ivresse qu'il a commis son crime.

Nous trouvons dans le Mail le récit d'un double meurtre qui a plongé la ville de Hamilton dans la stupeur. Un nommé Thomas Field a tué ses deux enfants et blessé sa femme qu'il aurait envoyé rejoindre ses enfants, si elle n'avait pas réussi à lui enlever la hache avec laquelle il l'avait déjà frappée. C'est encore l'ivrognerie qui est la cause de ce crime.

FAITS DIVERS.

Madame Curran, de Newark, N. J., est restée très surprise hier en s'apercevant qu'elle était couchée avec un cadavre ; sa compagne de lit, nommée Catherine, étant morte subitement durant la nuit.

Richard O'Leary, âgé de 23 ans, fils de M. John O'Leary, contracteur, de Québec, s'est tué samedi soir en tombant de la fenêtre de sa chambre à coucher. On pense qu'il aura perdu l'équilibre en voulant fermer les persiennes.

LA SAISON DES EAUX.—Les touristes apprendront sans doute avec plaisir que le propriétaire bien connu de l'hôtel de Ste. Anne de la Pocatière, M. A. E. Talbot, vient d'ouvrir une magnifique maison à Kamouraska.

M. Talbot promet bon air, amusements, confort et politesse à ses hôtes. Les mets les plus délicats et les vins les plus recherchés seront constamment sur sa table, et nous engageons nos amis qui désirent passer quelque temps d'une villégiature agréable de vouloir bien se rendre chez le propriétaire de l'hôtel St. Louis, à Kamouraska.

On pourra retenir d'avance des chambres pour famille, en écrivant à M. Talbot.

Le schah ou, si l'on veut, le roi de Perse est à la veille de faire un voyage en Europe.

Voici ce qu'un journal français dit de l'effet produit à Paris par l'arrivée prochaine du schah de Perse :

Pour le moment, ne parlez plus, je vous prie, que du schah de Perse. En voilà un qu'on attend avec la plus vive impatience. Tout le monde a les yeux sur l'horizon. Les membres de l'Institut se mettent aux fenêtres. Les dames du corps de ballet sont aux écouttes. Chez les photographes on s'exerce à apprendre l'art de prendre au voyageur sa tête sans la lui demander. Le malheur est qu'il ne marche qu'à bien petites journées, ce prince étincelant. Je dis étincelant, parce que les télégrammes viennent de nous apprendre qu'il ne s'est montré aux populations russes qu'avec un habit comme on n'en avait jamais vu, même en Asie : avec un casaquin tout constellé de brillants, de pierres et de diamants. Le dit vêtement est surtout remarquable par ses boutons, lesquels sont tous catalogués ; sachez qu'il y en a pour huit millions. Soit au soleil, soit aux bougies la chose forme un rayonnement vertigineux. Quand le schah entre dans son habit, il se demande, dit-on, s'il ne doit pas s'incliner lui-même.

Le schah était déjà une très-grande curiosité ; le schah dans son habit dépasse ce que l'imagination de l'homme peut se figurer. Et ce n'est pas tout. Un journal de Circassie nous en raconte bien d'autres ! S'il faut l'en croire, le voyageur ne déjeune pas sans une omelette bourrée de langues de paon : six cents francs le plat. Pourquoi les gastronomes se sont-ils tus sur la langue de paon ? Tout le monde le ignorait que ce fût un régal. Mais le schah a de quoi payer ses langues de paon, puisqu'il consacre deux cent vingt millions de francs à son voyage, — en y comprenant deux de ses femmes et une suite d'officiers.

Passons sur l'omelette, revenons à l'habit. N'est-il donc pas bien convenable que ce Paris qui se préoccupe tant d'un chapeau neuf prête déjà une si grande attention à l'arrivée du casaquin dont nous venons de parler ? Rien que par lui-même le schah était une curiosité. Qu'on se figure ce que doit être le schah avec son habit de huit millions. Que serait le vieux duc de Brunswick avec ses petites topazes et ses maigres malachites ? Un mentiant auquel l'oriental serait tenté de faire l'aumône en détachant un de ses boutons pour le faire rouler à ses pieds. Et l'intéressant Gélignier, s'il a eu connaissance des journaux russes, comme il doit donc gémir au fond de sa cellule ! Quelle belle rade il y aurait eu à faire, pour lui et pour sa bande, un jour de promenade du schah !

Les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby suppléent à un besoin longtemps senti.

UNE SENTINELLE PERDUE.

ÉPISEDE DU SIÈGE DE PARIS (1871).

C'était le 31 décembre 1870, je venais de relever, avec un détachement de 82 hommes, un poste avancé, près du champ de course de Longchamp, sur la lisière du bois de Boulogne, à cinq ou six cents mètres du Pont de St. Cloud. Je devais fournir vingt-cinq hommes pour le service des tranchées, creusées sur la rive droite de la Seine. La rive gauche était occupée par les Prussiens ; on se fusillait d'une rive à l'autre à peine à 200 mètres. Trois sentinelles reliaient mon poste à la brigade de soldats de la ligne et de mobiles campée dans le village de Boulogne.

Les heures de garde et de patrouille distribuées et réglées pour le jour et la nuit, j'envoyai une escouade chercher des vivres et j'établis rapidement mon bivouac. Pas une minute n'était à perdre pendant la journée, car la nuit l'ennemi nous envoyait des obus ou des balles à la moindre apparence de feu. Un rayon de lumière, une étincelle partie d'une allumette provoquait immédiatement un coup de fusil, et plus d'un fumeur imprudent payait de la vie ou d'une blessure, le plaisir d'allumer sa pipe.

Parmi mes sergents se trouvait un nommé Pimbart ; ce brave homme, marié, père de famille, âgé de trente-huit ans, était un ancien militaire ; il comptait dans ses états de service 9 années sous les drapeaux et deux campagnes. Il avait fait la guerre en Crimée. Complètement illettré, il n'avait pu, malgré sa bonne conduite, arriver même au grade de caporal. Bon comme un ange, et bête comme une bande d'oies, il avait été nommé sergent dans ma compagnie à cause seulement de son titre d'ancien soldat, car il était incapable d'être instructeur. Ce pauvre homme était tellement idiot qu'il avait toutes les peines du monde à lui graver dans la mémoire les mots d'ordre et de ralliement.

Ce jour-là par une fatalité inouïe, sur quatre sergents, commandés de service, deux seulement avaient répondu à l'appel ; les autres étaient malades. Je n'avais donc pour 80 hommes, que deux sous-officiers : Pimbart et Loiseau.

C'était bien peu ! Je fus forcé de partager le service entre mes deux sergents, de façon à ne pas trop les fatiguer pour la nuit ; la moitié de la journée et la moitié de la nuit appartint à chacun. Pimbart devait être de garde de 10 heures du soir à 2 heures du matin. Ne me fiant aucunement à lui, je me résignai à rester debout pendant mes 24 heures de poste et à faire toutes les rondes extraordinaires nécessaires à la sécurité de ma troupe. Par surcroît de précautions, à 8 heures je rassemblai mes caporaux et les deux sergents afin de bien leur faire apprendre les mots de passe : le mot d'ordre était *Verignaud* ; le mot de ralliement : *Faucoeurs*.

Chacun répéta sans erreur ces deux mots ; mais le malheureux Pimbart ne put jamais les retenir, il s'obstinait à dire *vérouaud* et *verre de couleur*, il me fut impossible d'en obtenir autre chose. Les factions de jour n'étaient rien pour nos hommes déjà ployés depuis deux mois sous l'habitude et la discipline ; ils se rendaient aux tranchées en chantant. L'obscurité amenait avec elle une surveillance et un danger double ; il fallait passer la nuit toute entière, couché à plat ventre ou agenouillé dans des tranchées à peine profondes de un mètre et le garder non-seulement des Prussiens en face, mais aussi des patrouilles françaises ou des ronles d'officiers du côté de nos lignes.

Les hommes avaient de plus à supporter pendant une nuit entière un froid tellement intense que le fer des canons de fusil ne pouvaient être saisi à main découverte sans que la peau y adhère immédiatement, et presque chaque nuit nous envoyions aux ambulances des soldats atteints de congélations partielles ou totales.

Les bords du fleuve étaient soumis, plus que partout ailleurs, à des courants d'air glacé. A dix heures du soir, j'envoyai Pimbart relever le détachement de service aux tranchées et je lui recommandai à plusieurs reprises de bien instruire les trois hommes, sentinelles perdues, dont le devoir était de me relier à la Brigade de Boulogne et d'avertir en cas d'alerte. Cette recommandation était d'autant plus importante que dans les nuits obscures, l'ennemi tenta plusieurs fois de passer la Seine en bateaux pour enlever nos avant-postes et tâter la défense.

Ces senti-elles se trouvaient à deux cents mètres environ l'une de l'autre ; elles ne devaient prévenir que par un coup de feu et non à la voix afin de ne point attirer l'attention des Allemands. Ma ronde n'étant fixée par l'ordre général de la place que de minuit à deux heures j'aurais pu me reposer un peu, mais j'étais inquiet de la bêtise connue de Pimbart, je craignais quelque lâcheté de cet imbécile ; enfin de faustes pressentiments m'oppressaient. Une responsabilité morale s'ajoutait à mes inquiétudes. Malgré mes remontrances et mes observations, mon capitaine avait admis dans la compagnie, un jeune garçon à peine âgé de dix-sept ans, plein de courage et de résolution il est vrai, mais étourdi comme un linot. Parisien pur sang, il en avait les qualités et les défauts, parlant à tort et à travers ; un véritable enfant.

Son numéro d'ordre dans les rangs l'avait désigné pour les gardes de nuit ; il était une des trois sentinelles placées en observation. J'avais enjoint à Pimbart de le placer du côté de nos tranchées et de lui défendre absolument de parler, siffler ou chanter ; en un mot d'observer le plus grand silence. Ce sentiment nerveux qu'on ne peut expliquer et qui domine souvent l'homme le plus courageux, s'empara de moi à un tel point, qu'à onze heures je sortis d'un poste, seul, résolu à m'assurer par moi-même que tout était en ordre, dans le périmètre de ma garde. Mon revolver au poing je me glissai d'arbre en arbre, vers la position gardée par les factionnaires isolés. J'attendais de temps à autre un coup de feu parti de la rive gauche, le sifflement de la balle et puis, en réponse, un coup de fusil de mes hommes dans les tranchées.

Après un quart d'heure de marche, environ, un *qui vive* sonore m'arrêta : je réponds *ronde d'officier ! Avance au ralliement !* me cria la sentinelle ; nous échangeons les mots de reconnaissance ; mais ma surprise est grande en trouvant comme premier factionnaire, au lieu de mon jeune gamin, un autre homme. Je lui demande où Pimbart a placé Morlac " Il est le troisième, mon lieutenant, du côté de Boulogne, et on y " tirait ferme, par là, cette nuit." Je lance une imprécation énergique contre le sergent coupable d'obéissance et je continue ma ronde.

A la seconde sentinelle, même manœuvre. Elle me confirme le dire de la première : Morlac est au poste le plus exposé. J'entends les coups de fusil se succéder rapidement de ce côté.

Je presse le pas, un nouveau cri d'alerte me retient en place ; à la façon dont il est lancé je ne puis me tromper, c'est un soldat de la ligne qui m'interpelle. Je réponds précipitamment et je demande à cet homme comment il se fait que j'aie dépassé mon troisième factionnaire sans avoir été interrogé par lui.

" Votre homme pourrait bien avoir gobé un pruneau, car " tout à l'heure, j'ai entendu dans la direction de votre poste, " comme un cri étouffé. Ça doit être un conscrit ; il n'est pas " encore amoureux de la chose ; il sifflait comme un merle et " vous savez, mon lieutenant, comme les Prussiens ont l'oreille " fine ; ils lui auront envoyé une balle pour le faire taire ! "

Mon inquiétude devient de l'anxiété, je retourne précipitamment sur mes pas ; et lorsque je crois être arrivé à peu près à l'endroit où Morlac devait être, j'écoute, j'appelle tout bas ; rien ne répond ; je cherche autour de moi ; mais l'obscurité est trop profonde, je n'aperçois point mon pauvre enfant. Au risque d'attrapper une balle je me couche à plat ventre et je crie de toutes mes forces : Morlac ! Morlac ! Je penche l'oreille : pre-que au ras de la terre. Enfin un soupir m'arrive, bien faible, à peine distinct. Je me dirige en rampant vers cet écho plaintif ; j'aperçois enfin un corps étendu. C'est bien lui, le jeune imprudent ; je lui fais avaler un peu de l'eau-de-vie contenue dans sa gourde, il ouvre les yeux, me reconnaît et sourit : " Ah, lieutenant, vous aviez bien raison, de m'appeler " linot, ces gredins de Prussiens m'ont fait dégringoler de la " branche où je sifflais ; que voulez-vous ! je m'ennuyais, moi, " tout seul dans la nuit. Si j'avais pu brûler de la poudre en- " core ; mais non ! entendre siffler les balles autour de soi et " rester coi, ça m'embêtait. J'ai d'abord chanté tout bas, puis " plus haut, et en fin de compte, j'ai vu une luner là-bas en " face et puis j'ai ressenti un grand coup au bras droit ; mon " fu-il est tombé et moi après ; je crois bien qu'il est cassé, mon " pauvre bras, car je ne puis pas le remuer et mon sang a rude- " ment coulé, j'en ai plein moi. "

" Pouv- z vous faire quelques pas, jusqu'à la première senti- " nelle, mon pauvre Morlac ? Je l'envverrai chercher en bran- " card pour vous transporter au poste ? " " Oh que oui ! donnez moi encore une goutte sans vous " commander, mon officier ! et vous verrez que le Parisien n'est " pas un figniant ! On ne me conpera pas le bras n'est-ce pas ? " J'aime mieux crever que d'arriver incomplet là-haut. "

Le brave enfant s'appuya sur moi de son bras valide ; je maintins le bras blessé avec mon mouchoir pour empêcher la marche d'augmenter l'hémorragie et nous nous mimes en route doucement.

Dès que je fus à portée de voix, j'appelai à moi aussi bas que possible ; la sentinelle accourut, je me fis reconnaître et l'envoyai au poste chercher du secours. Un quart d'heure après quatre hommes arrivèrent conduits par Pimbart qui pleurait à chaudes larmes. Touché par sa douleur et son repentir je ne lui fis point de reproches trop sévères.

On plaça le blessé sur deux fusils croisés, et le cortège rentra au poste. Le lendemain matin, la voiture des ambulances qui parcourait toute la ligne, pour enlever les blessés ou les malades de la nuit prit Morlac et le transporta au Val de Grâce.

J'allai dans la journée m'informer de lui. Une triste nouvelle m'attendait. Ce cher enfant n'avait pu supporter l'amputation jugée indispensable ; il avait succombé pendant l'opération.

Voilà, comme la bêtise d'un homme causa la perte d'un brave garçon et me laissa presque un remord de n'avoir pas désobéi à mon capitaine ! Montréal, 7 juin 1873.

J. BOYER,

Ex-Sous-lieutenant au 72e Bataillon de Garde civique.

UN AUTRE CAS DE BRONCHITE GUÉRI.

BRIDGEWATER, N. E., mars 2, 1869.

M. JAMES I. FELLOWS,

Cher Monsieur :—Pendant que j'étais en promenade à Windsor en décembre dernier, je rencontrai un vieil ami—le capitaine H. Coffill—et le trouvant robuste et bien portant, je lui demandai ce qu'il avait produit en lui ce grand changement, car la dernière fois que je l'avais vu, il y a deux ans passés, il n'était qu'un squelette. Il me dit que votre précieux sirop d'Hypophosphite l'avait complètement guéri. Il me détermina à faire usage du sirop pour la bronchite, dont j'avais souffert grandement durant plusieurs années. J'achetai une douzaine de bouteilles de ce sirop, ne fis usage que de trois, et ma santé est meilleure qu'elle n'a été depuis plusieurs années. N'ayant pas besoin du reste des bouteilles, je les vendis à différentes personnes, et maintenant, de toutes parts, il y a une demande générale pour le sirop.

Votre très-respectueux,

W. J. NELSON.

Le capitaine H. Coffill est la personne qui fut guérie de consommation, en 1866, par le sirop composé d'Hypophosphite de Fellows, dont la lettre a été publiée, il y a quelque temps.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les crampes.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

En cette ville, le 14 courant, la dame de O. Soulière, No. 101, rue St. Antoine, une fille.

MARIAGES.

Mardi, le 10 juin, à Erie, paroisse St. Joseph, Michigan, Samuel Trabbeco e nubiait à l'autel, Ghe Sara Anne Morin. Leur union fut béni par le R. v. Pere Chs. Thomas.

A Nashua, N. H., le 9 courant, par le R. v. J. B. H. V. Millette, M. L. P. Lussier, Président de la Société St. Jean-Baptiste de Nashua, N. H., à Dlle. Azelie Messier.

Le même jour, par le même Révérend, M. Alphonse Dion, à Dlle. C. Olivier, tous deux de Nashua. Nos félicitations et bons souhaits aux heureux couples.

A Manche ter, N. H., le 8 courant, par le R. v. J. A. Chevalier, M. Joseph Chatelle, barbier, ci-devant de Stackley, P. Q., à mademoiselle Edwidge, fille aînée de M. Veau de Brien, cultivateur de Stackley.

A Manchester, N. H., le même jour, par le R. v. M. J. A. Chevalier, M. Norbert Descauteau, ci-devant de la Baie du F. b. v. P. Q., à Dlle. Mathi de Beuparlant, de St. Gabriel de Brandon, P. Q.

A Matane, le 5 courant, par le Rév. M. Luc Rouleau, M. Alex. McKinnon, à Dlle. Julie Gravel.

LE CHEVALIER DE MORNAC

CHRONIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE

(1664)

PAR JOSEPH MARMETTE

A ELZÉAR GERIN

HOMME DE LETTRES, DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Vous connaissez, mon cher ami, la double personnalité qui s'abrite sous le nom du Chevalier de Mornac; et comme à moi, les deux modèles qui ont posé pour le type de mon héros vous sont chers. Je ne puis donc faire mieux que de vous dédier ce livre qui, tout en racontant les grandes actions d'un autre âge, a la prétention de peindre, réunis en un seul personnage, les deux caractères les plus délicieusement gascons de notre époque. Outre que l'orgueil légitime de l'auteur sera flatté si j'ai quelque peu réussi, mon amitié sera ravie de nous rendre encore plus présents, tous les trois, à votre excellent souvenir.

JOSEPH MARMETTE.

INTRODUCTION.

Vers l'année 1664, la Nouvelle-France venait de traverser et subissait encore une des phases les plus douloureusement critiques de son histoire. Rendus fiers et tout-puissants par le succès de leurs armes, qui, douze ans auparavant, avaient anéanti la grande nation huronne, les Iroquois régnaient en maîtres sur le territoire du Canada. Tandis que les guerriers des cinq cantons iroquois tenaient en état de blocus Montréal, Trois-Rivières et Québec, villes qui n'étaient encore que de petits bourgs mal protégés par des palissades de pieux, leurs bandes de maraudeurs assassinaient les laboureurs isolés dans les campagnes.

Bien loin de songer à attaquer, les colons français ne se défendaient qu'avec peine. Tel était le découragement et si grande la terreur universelle, que les émigrés parlaient d'abandonner ce pays de malédiction pour retourner en France.

La situation semblait en effet désespérée. Négligée par la compagnie des Cent-Associés, qui ne songeait qu'à la traite des pelleteries, affaiblie par les dissensions entre les gouverneurs et l'autorité ecclésiastique, dans le Conseil-Supérieur, à Québec, la colonie naissante se peuplait en outre si lentement qu'elle ne pouvait fournir des défenseurs suffisamment nombreux pour tenir tête aux Iroquois. Il eût fallu leur opposer un corps de troupes assez imposant, et c'est à peine s'il y avait au Canada une centaine de soldats, dispersés dans les différents postes. Depuis longtemps les gouverneurs et les jésuites demandaient à grands cris des secours. Mais leurs supplications allaient mourir sans résultat par delà l'Océan.

De prime-abord, cette indifférence de la métropole doit sembler inexplicable; mais lorsqu'on se transporte de l'autre côté de l'Atlantique pour jeter un coup-d'œil sur les tumultueux événements qui bouleversaient alors le royaume de France, on s'explique cette apathie.

La mort du cardinal Richelieu, arrivée en 1642 bientôt suivie de celle de Louis XIII, les désordres civils qui signalèrent la régence d'Anne d'Autriche, les troubles de la Fronde, la bataille qui avait fait rage aux portes de Paris, la confusion à laquelle le royaume entier était en proie, tout cet éclat d'armes et de discordes qui remplissait la France étouffaient sans peine le faible bruit des quelques voix qui s'élevaient en faveur du Canada. Si les particuliers, qu'enveloppait la guerre civile, ne songeaient point à la Nouvelle-France, comment Mazarin, à qui les factieux en voulaient surtout, aurait-il pu s'occuper d'une colonie naissante et perdue au delà des mers? Ce ministre n'avait eu déjà que trop de peine à se maintenir entre la turbulence du Parlement et les prétentions du grand Condé, à venir jusqu'en 1653. Ensuite, il s'était trouvé tout absorbé par le soin de pousser la guerre contre les Espagnols, comme dès par Condé mécontent. La bataille des Dunes, livrée près de Dunkerque par Turenne à ces derniers, avait laissé la victoire définitive aux troupes françaises et anglaises, alliées contre l'Espagne, à laquelle Dunkerque fut immédiatement enlevée pour être remise aux Anglais, suivant les conventions antérieures arrêtées entre Cromwell et Mazarin. La guerre ainsi heureusement terminée, le cardinal, en digne élève de Richelieu, trouva que le meilleur moyen d'assurer la durée de la paix était de marier Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. Les négociations qu'il lui fallut entreprendre à cet effet et mener à bonne fin, précédèrent de plusieurs mois l'union du roi de France avec l'infante. Ce mariage diplomatique fut célébré en 1660.

Mazarin étant mort l'année suivante, Louis XIV avait pris aussitôt le sceptre d'une main

ferme, bien décidé de régner par lui-même et de maintenir la tranquillité intérieure, ainsi que d'augmenter la prospérité du royaume, tout en le faisant respecter et en l'agrandissant au dehors.

Mazarin, qui avait trop songé à remplir ses propres coffres—il possédait à sa mort près de deux cents millions—avait laissé les finances dans un état déplorable; mais grâce à l'administration sage et vigoureuse de Colbert, le trésor public fut sitôt rempli que, dès 1663, Louis XIV pouvait racheter des Anglais Dunkerque, qu'il s'empressa de fortifier.

Le même Colbert, si entendu à l'administration intérieure, savait aussi tout le bénéfice qu'on pouvait attendre des colonies. L'Espagne en était un frappant exemple, elle qui, depuis plus d'un siècle, entretenait la guerre contre toute l'Europe, grâce aux immenses ressources que l'ingrate patrie adoptive de Colomb tirait de l'Amérique.

Aussi la Nouvelle-France attira-t-elle tout d'abord l'attention de Colbert, qui, la voyant dépérir entre les mains de la compagnie des Cent-Associés, se hâta de placer la colonie plus immédiatement sous le contrôle de l'autorité royale.

Par un édit du roi, de 1664, le Canada fut cédé à la compagnie des Indes-Occidentales. En même temps, Louis XIV nomma le marquis de Tracy vice-roi de toutes les possessions françaises en Amérique, M. de Courcelles, gouverneur du Canada et M. Talon, intendante. Le choix était des plus judicieux. Il ne fallait rien moins que la réunion de ces trois hommes de talents et d'énergie pour arrêter la colonie sur le penchant de sa ruine et la relever par un habile et puissant effort.

Pour seconder les vues de ces hommes éclairés, le régiment de Carignan, composé de vingt-quatre compagnies, fut mis à leur disposition. La petite flotte, sur laquelle on embarqua les troupes fut aussi chargée d'un grand nombre de familles de cultivateurs et d'artisans, amenant des bœufs, des moutons et les premiers chevaux qui aient été vus en Canada. (1) Soldats, marchands, colons, tous comptés, formaient plus de deux mille âmes, c'est-à-dire une population presque aussi considérable que celle déjà résidente en la Nouvelle-France.

Tous ces secours n'arrivèrent pourtant qu'en 1665 à Québec. La colonie était sauvée.

Mais mon but n'est pas de m'arrêter d'une manière spéciale sur la période de progrès qui allait succéder à un état d'affaiblissement si prolongé. Bien que je doive indiquer cette heureuse renaissance au dénouement de l'action de cette œuvre, j'ai voulu surtout décrire, dans les pages suivantes, les périls, les angoisses, les terreurs et les drames qui marquaient chaque journée des hardis pionniers, nos admirables aïeux. Ce que je veux peindre ici, c'est cette vie d'alarmes, d'embûches et de luttes terribles dont est toute remplie l'héroïque époque qui précéda l'arrivée du régiment de Carignan; et les craintes des habitants des villes, les incessants dangers du colon isolé dans les campagnes et souvent hors de la portée de tout secours; puis, à côté de cette existence par-émée d'épouvante, mais que rendait cependant supportable encore certaines jouissances de la civilisation, les mœurs ou plutôt les coutumes barbares des tribus iroquoises; les marches forcées et pénibles de leurs prisonniers de guerre; les malheurs et la dispersion de la nation huronne; les tortures des captifs, leurs souffrances dans les villages iroquois; les longues nuits d'insomnie sous les wigwams enfumés, les raffinements de cruauté des vainqueurs sur leurs prisonniers sauvages ou blancs; l'admirable courage de ces derniers au milieu de souffrances, de tourments inouïs; enfin la marche stoïque de la civilisation contre la barbarie aux abois; et, pour adoucir les sombres couleurs d'un pareil tableau, l'insoucieuse gaité gauloise, accompagnée d'un amour pur, fine fleur de chevalerie française aux parfums pénétrants et salubres comme l'image de Béatrix que Dante emporte en son âme pour mieux endurer la vue des horreurs de l'enfer.

CHAPITRE PREMIER.

L'ARRIVÉE.

Le soleil s'élançait, tout resplendissant, au-dessus de la cime boisée des falaises de la Pointe-Lévi. Ses traits de feu trouaient l'humide manteau de vapeurs grises, qui tombait des épaules du roc géant de Stadacona et s'en allait effleurer de ses franges onduleuses les eaux du grand fleuve, encore endormi aux pieds de la ville de Champlain. Secoué par la brise du matin, le brouillard commençait à se disperser dans l'air, où ses lambeaux se dissipèrent avec les dernières ombres de la nuit.

C'était le matin du 18 septembre de l'an de grâce 1664, qui s'annonçait si radieux à la petite ville de Québec.

Là-bas, entre l'extrémité de la Pointe-Lévi et le flanc onduleux de la belle île d'Orléans, aux feuillets rougis par l'automne, les trois voiles blanches d'un vaisseau semblaient planer dans l'espace. Quelques flocons de brume qui roulaient encore en se jouant, sur la crête de petites vagues qu'un léger vent de nord-est commençait à soulever sur le fleuve, enveloppaient le corps du navire, dont les voiles, seules

(1) Les colons de la Nouvelle-France, pour témoigner leur gratitude à M. de Montmagny, avaient cependant fait présent d'un cheval au gouverneur, assez longtemps avant cette époque.

en vue, se rapprochaient graduellement de la ville comme celles d'un vaisseau à l'ancre.

Bientôt, les victorieux rayons du soleil balayèrent devant eux ces restes de brouillard, qui disparurent en un instant, comme les trainards de l'arrière-garde d'une armée vaincue, sous la dernière volée de mitraille des vainqueurs.

Le trois-mâts apparut alors en entier, sa voilure coquettement inclinée à bâbord, tandis qu'un bouillonnement de blanche écume dansait gaiement au-devant de la proue du vaisseau; car la brise fraîchissait du large.

Or, en ce moment, maître Jacques Boisdon, l'unique hôtelier de Québec, ouvrait les contrevents de son hôtellerie, sise sur la rue Notre-Dame et près de la grande place, à la haute-ville. (1) Le bonnet de laine rouge de l'hôtelier était gaillardement rabattu sur sa bonne grosse figure enluminée, les aiguillettes de son haut-de-chausses lui retombaient jusqu'au genou en décrivant un quart de cercle sur la respectable rotundité de son ventre, tandis que le vent du matin se jouait dans le collet déboutonné de sa chemise de toile commune de Bretagne, et caressait de sa fraîche baloche les chairs grasses du cou trappé de l'ambertgiste.

Ceux qui ont lu *François de Bienville*, se rappelleront sans doute que l'illustre Jean Boisdon était le fils du premier hôtelier de Québec, Jacques Boisdon que nous mettons en scène aujourd'hui. (2)

Bien qu'ambitieux, Jacques, premier du nom en Canada, n'avait pas cette soif de gain qui fut si fatale à son succédané de fils. C'était un brave homme que le gros père Boisdon, aimant à rire à ses heures et à lever le coude... en tout temps. Sous ce dernier rapport, maître Jean, son fils, lui devait ressembler.

Boisdon père aimait bien un peu l'argent, non par vile estime du métal, mais bien plutôt pour les jouissances matérielles qu'il procure. S'il faisait un peu la cour à sa clientèle, c'est qu'il songeait, en lui versant bonne et fréquente mesure, que le menu de ses trois abondants repas quotidiens s'en augmentait d'autant, et que la bon ne chère adoucissait singulièrement aussi l'humeur tant soit peu revêchée de Perpétue, sa digne épouse.

Comme il achevait d'ouvrir son dernier volet, il entendit le bruit réjouissant des casseroles que sa vaillante moitié agitaient à l'intérieur. La seule idée de la belle omelette au jambon de Bayonne, qui l'attendait bientôt, toute fumante et dorée, sur la table du déjeuner, le fit sourire, et se sentant les jambes engourdis par le sommeil, il enfouit ses deux mains dans les poches profondes de son haut-de-chausses, et fit quelques pas dans la rue pour se dégoûter et se remettre en appétit.

Il allait ainsi, longeant la grande église et se dandinant avec bêtise, vers la demeure de Mgr de Laval, (3) lorsqu'un cri de joyeuse

Ses regards venaient de tomber sur la rue, qui alors était parfaitement visible de la haute ville; car cet amas de maisons qui s'élevait majestueusement en face du nouveau bureau de poste, ne masquait pas la vue en ces temps reculés, tandis qu'il pendrait ou, quelque vingt-cinq ans plus tard, devait s'élever le premier évêché, il n'y avait qu'une seule maison, appartenant au procureur-général, M. Ruette d'Autouill. (4)

Après un instant de contemplation, il tourna brusquement sur lui-même et se prit à courir ou plutôt à rouler vers son logis. Il arriva chez lui tout essoufflé, et cria en ouvrant la porte de l'hôtellerie:

—Perpétue!... Perpétue!

—Allons! qu'est-ce qu'il y a? fit dame Boisdon, qui cassait en ce moment un œuf frais, dont le jaune en se répandant dans la poêle, autour de tranches roses de jambon saupoudrées de bruidilles de persil, semblait un petit lac dont les flots d'or baigneraient des flots de corail et d'émeraude.

Boisdon sentit que l'eau lui en venait aux lèvres.

—C'est bon! dit-il en clignant de l'œil. Mais au lieu d'une omelette, c'est dix au moins qu'il faut faire.

Dame Boisdon se retourna tout d'une pièce, et se cambrant sur sa hanche droite, le poing armé d'une énorme cuiller, elle repartit d'un ton aigre:

—Comment! Perds-tu la tête, vieux gourmand? Dix omelettes pour ton déjeuner!

—Non, non, Pépée, fit Boisdon en passant sa grosse main sous le menton osseux et pointu de sa longue et sèche femme. C'est que, vois-

(1) La rue Notre-Dame prit plus tard le nom de M. de Baude, comte de Frontenac, lorsque ce gentilhomme devint gouverneur du Canada.

(2) Parmi les actes officiels qui nous restent du Conseil établi à Québec par M. d'Ailleboust et d'après un règlement royal donné le cinq mars 1648, on en trouve un en date du 19 septembre de la même année, par lequel Jacques Boisdon est établi hôtelier à l'exclusion de tout autre. "Hise logera," y est-il dit, "sur la grande place, près de l'église, afin que tous puissent aller se chauffer chez lui... Il ne gardera personne pendant la grand-messe, le sermon, le catéchisme et les vêpres." Cet acte est signé par M. d'Ailleboust, gouverneur, le Père J. Laloum, et les sieurs de Chauvigny, Goderroy et Giffard.

(3) En 1664, Mgr de Laval demeura dans une maison bâtie à l'endroit où s'éleva aujourd'hui celle de la Fabrique de la cathédrale, à côté du presbytère de la haute ville. On voit cependant, sur un pan de Québec, fait en 1660 et intitulé: "Vray plan du haut et bas de Québec Comme il est en l'an 1660," on voit, dis-je, que Mgr de Laval avait d'abord occupé la maison de M. de la Pelletier, près du couvent des Ursulines.

(4) C'est sur ce terrain que sont aujourd'hui construits les bâtiments de notre Parlement provincial.

tu... (il était essoufflé) je viens de voir un vaisseau d'outre-mer... qui entre à pleines voiles dans le port... Dans un quart d'heure... il aura jeté l'ancre... Je cours à la basse-ville... et, sur la chaloupe du père Jérôme Thibault... je me rends à bord du bâtiment... ouf!... pour voir s'il y a des gens... qui se retireront chez nous... chose dont je ne doute pas. Allons vite mon pourpoint, Pépée, mon pourpoint!

—Eh bien! laisse-moi le temps d'aller le chercher. Il est en haut, sur le pied de la cour hette.

De ses deux longues jambes, Perpétue gravit l'escalier en un clin d'œil et redescendit de même.

—Allons! bon! fit l'hôtelier, et il en jeta son habit avec quelque difficulté. Fais une dizaine de bonnes omelettes. Il n'est que six heures. J' serai revenu avant huit avec des voyageurs, j'espère. Tu tireras aussi un grand pot de vin d'Espagne, du petit tonneau bleu, tu sais, celui du fond. C'est du meilleur.

Et Boisdon sortit en trottevant.

—Tiens, le voilà qui oublie son chapeau et qui part avec son bonnet rouge sur la tête. Ces hommes! ils sont tous un peu fous! Jacques! Jacques! dit elle en se penchant par l'ouverture de la porte entrebâillée.

Mais son mari ne l'entendait pas et courait aussi vite que le lui permettait ses grosses jambes courtes, vers la rue qui descendait au magasin. (1)

Cepen tant le navire, à haute poupe et aux flancs fortement bombés, venait de jeter l'ancre devant la ville. Des matelots perchés sur les vergues arguaient la dernière voile. Tout sur la pont était en mouvement. Le capitaine donnait ses ordres pour faire descendre les deux chaloupes à l'eau; des matelots tiraient sur les cables. On entendait le grincement des poulies, les cris du sifflet du contre-maître, et des jurons qui tombaient de la mâture.

Quelques passagers, debout sur la poupe, regardaient avec curiosité les soixante-dix maisons (2) éparées à la basse-ville et sur les hauteurs de Québec, ainsi que les côtes élevées et sauvages qui entouraient la ville et dont les cimes boisées, aux sombres dentelures, se découpaient hardiment sur l'horizon rosé par les feux du soleil levant. Parmi ces émigrés qui avaient ainsi quitté le beau pays de France pour venir apporter à la colonie naissante leur contingent de sueurs et de sang, il en était un surtout, qui se faisait remarquer par sa bonne mine et son grand air. On voyait qu'il était gentilhomme.

Pourtant son costume se ressentait, soit des fatigues du voyage, soit peut-être aussi, et j'incline à croire cette dernière assertion, du frottement par trop prolongé de l'aile du temps. Quoique campé crânement sur l'oreille gauche, son feutre gris avait évidemment dû voir bien du pays et essayer beaucoup d'orages depuis qu'il était sorti des mains de certain chapelier de Caudebec. Ses larges bords s'affaissaient quelque peu et sa couleur grise primitive tirait singulièrement sur le jaune pâle.

Un pourpoint, sorte de gilet très-court, en drap rouge garni de passements d'or un peu ternis, enserrait ses épaules, par dessus lesquelles retombait un ample manteau de route, en drap couleur de muse, que relevait par derrière le tourteau d'une épée retournée sur la hanche gauche par un baudrier encore assez richement brodé d'argent. Entre les deux pans de ce manteau, apparaissaient d'abord le haut-de-chausses, d'une couleur écarlate qui avait dû être vive quelques mois auparavant, mais qui tendait maintenant à prendre une teinte violette, puis les plis bouffants de la chemise, que le peu de longueur du pourpoint laissait librement voir au-dessus du haut-de-chausses. Car la mode du temps le voulait ainsi.

Enfin de lourdes bottes de voyage, à éperons d'argent, et dont l'entonnoir affaissé s'élevait au-dessus du genou, chaussaient ses pieds, petits comme ceux de tout homme de bonne race.

Malgré l'état assez délabré de son costume, notre gentilhomme avait bonne et fière mine. Il était grand, brun, et sa figure longue mais fine accusait vingt-huit ans. Dominée par un nez fortement aquilin, sa lèvre supérieure disparaissait sous une moustache noire, dont les bouts, soigneusement frisés, se penchaient coquettement aux coins de sa bouche ferme et moqueuse, tandis qu'une royale se tortait en spirale sur un menton avancé, dont la forme annonçait un joyeux appétit. La mode de porter la barbe commençait à se passer à la cour du jeune roi, et pourtant les gens de guerre conservaient encore ces belles moustaches du temps de Richelieu, qui donnaient un air si crâne et que les femmes aimaient tant.

(La suite au prochain numéro.)

(1) C'est ainsi que se nommait alors la côte de Lamontagne. M. l'abbé Laverdière, l'érudit annotateur de cette belle édition des œuvres de Champlain que tous connaissent, prétend que le nom de la côte de Lamontagne lui vient d'un individu qui s'appelait ainsi et demeura quelque part sur les parcsours de la côte. Chacun sait que le *Magnan* se trouvait au lieu où s'éleva aujourd'hui l'église de la basse ville, et que c'est en ce premier édifice construit à Québec du temps de Champlain.

Depuis que ces lignes ont été écrites, notre cher abbé Laverdière est mort, emportant avec lui dans la tombe la solution d'une foule de problèmes historiques comme de lui seul, et les regrets universels de tous ceux qui, en Canada, s'occupent d'exhumer les souvenirs de notre histoire de la poussière du passé.

(2) Tel était le nombre d'habitations qu'il y avait alors à Québec. Voir l'histoire du Canada de M. Ferland, tome II, page 37 (en note.)

PROPHÉTIES.

Il y a une prophétie qui dit que la France souffrira, lorsqu'elle sera séparée de la fleur de lys, c'est-à-dire de la famille royale des Bourbons.

Voici ce que l'auteur de l'Almanach de Pie IX, dit au sujet de cette prophétie:

Elle s'est vérifiée au temps de Philippe le Bel, pour ne pas remonter plus haut; aux temps de Louis XIV, de la première république, du premier empire, quand la France payait si cher sa séparation d'avec Rome, quand Rome souffrit tant de cette séparation; au temps enfin de Napoléon III: quand le gouvernement qui lui succéda laissa Rome en proie aux Ostrogoths de 1870, la France n'a-t-elle pas subi un châtement inouï dans les fastes de l'histoire.

Il y a certaines particularités à remarquer touchant la vérification historique de cette strophe fatidique.

Nous avons vu, qu'à l'imitation de ce monstre animé par Satan, les cornes de la bête apocalyptique, c'est-à-dire les royaumes issus du partage de l'empire romain, ont fait la guerre à l'agneau et persécuté l'Eglise. C'est le péché de la France, à de courts intervalles, suivi de repentirs. Aussi, quoique souvent punie, la maison de France a toujours participé des bénédictions de saint Remi. De fait, cette maison est la plus illustre de toutes. Douze membres ont mérité les honneurs des autels. Trente-neuf rois se sont succédés sur le trône de Clovis. Il y a eu quatre empereurs d'Orient; douze rois de Navarre; sept rois d'Espagne; vingt-neuf rois de Portugal; vingt-deux rois de Naples, de Sicile, de Chypre, de Jérusalem; treize rois de Hongrie, de Pologne, d'Angleterre, d'Irlande, d'Aragon. En somme, quatre cent douze souverains, dont cent quinze rois et sept empereurs, appartiennent à la souche royale de France.

Voilà plus de quatre-vingts ans que la France fait la guerre à l'agneau. Voilà l'œuvre de la Révolution, dont le soin particulier a consisté à maintenir la France dans son apostasie religieuse, à la livrer à l'adultère d'étrangers usurpateurs et trans. Voilà quatre-vingts ans que ce mariage de Rome et du lis est rompu. Voilà quatre-vingts ans que la France et Rome souffrent de ce divorce! De Pie VI à Pie IX, il n'y a pas de pontife qui n'ait souffert de ce divorce. La France a subi trois invasions, dépensé plus de soixante-dix milliards, a eu douze révolutions, a perdu cinq millions d'hommes dans les guerres civiles et étrangères!

Dieu, dans sa colère, s'est souvenu de sa miséricorde. Elle n'est point tombée sous une domination étangère; mais elle a été amoindrie en 1815, pour être punie de sa rapacité antichrétienne, exercée au préjudice de toute l'Europe. Elle a été amoindrie en 1871, pour être punie de son acquisition de la Savoie et du comté de Nice, prix de l'inique marché de la cession au Piémont, en 1860, du patrimoine de Saint-Pierre.

Le fil qui retient la garde de l'épée sera-t-il rompu? Nous ne le pensons pas.

"O France! que tu es ingénieuse à m'irriter et à m'apaiser (c'est ainsi que Marie Lataste affirme avoir entendu parler le Seigneur)! Lorsque tes crimes appellent sur toi les châtements du ciel, la charité crie: Miséricorde! Tu connaîtras, ô France! les décrets de ma justice! Tu connaîtras aussi ceux de ma miséricorde, et alors tu t'écrieras: "Gloire, amour et grâces à Dieu à jamais!"

Civiltà cattolica.

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Etabli en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude.

Bureau et Manufacture. No. 538 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

HOTEL SAINT-LOUIS, KAMOURASKA.

LE SOUSSIGNÉ informe les Touristes qu'il vient d'ouvrir le grand Hôtel tenu par Mme. Smith depuis six ans. Il a fait à cet établissement les réparations nécessaires pour qu'il demeure une maison de première classe. Un piano et autres instruments de musique seront à la disposition des pensionnaires; aussi, des chambres pour les baigns à l'intérieur de la maison et sur la grève.

Le vapeur "Clyde" fera régulièrement deux voyages par semaine. Le qui n'est qu'à quelques pas de l'Hôtel. Les voitures de M. Thomas Ward seront constamment à la disposition de nos hôtes, et il y aura aussi des chaloupes pour les excursions aux Isles ainsi que pour la pêche.

A. E. TALBOT, propriétaire.

ARTICLES POUR LA SAISON.

BAINS, GLACIÈRES, SAROTIÈRES, COUVERTS EN FIL DE FER, POTS ET VASES pour Eau à la glace, CASSE-GLACE, etc., etc.

Aussi:

Couchettes en fer, Corniches et ornements de Rideaux, Foyers Brevetés pour la crème et les œufs, ustensils de cuisine améliorés.

L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, (Enseigne du Cadavre d'or.) 4-24 zz



ELARGISSEMENT DU CANAL LACHINE.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Soussigné et enoasées "Soumission pour le Canal Lachine." seront reçues à ce bureau, jusqu'à MARDI MIDI, le 8me jour de Juillet prochain, pour la construction de deux Ecluses, d'un Barrage avec pertuis et d'un Bassin, près de l'extrémité inférieure du Canal Lachine, à Montréal, l'excavation, etc., etc., que nécessitent les travaux précédents, l'élargissement du Bassin connu sous le nom de Bassin No. 2, et le creusement du chenal, et la construction d'un nouveau Bassin à l'est du pont de la rue Wellington.

On pourra voir les plans et devis des travaux en question à ce Bureau ou au bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après MARDI, le 17me jour de Juin courant, ou l'on pourra se procurer des blancs imprimés de soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables résidant dans la Puissance, voulant se porter garants pour l'accomplissement du contrat, doivent être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 7 juin 1873. 4-25c

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Priz. and Valeur. listing various prizes and their values, including property, land, and cash prizes.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

Table with 2 columns: Description of donations and their values, including contributions from the Bishop of Montreal and various religious societies.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argets seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argets des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement, Montréal, 22 janvier. 4-7f

"THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE."

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication, en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa. Cette revue, publiée sous le contrôle immédiat et avec la sanction de l'Honorable Commissaire des Brevets pour la Puissance du Canada est appelée à faire un bien immense parmi les classes ouvrières et industrielles, et devrait se trouver entre les mains de tous ceux qui ont à cœur le progrès des arts et des sciences en ce pays. C'est une publication éminemment utile à tous: aux Inventeurs, aux Artisans, aux Manufacturiers, aux Entrepreneurs, aux Apothicaires et Pharmaciens, aux Agriculteurs.

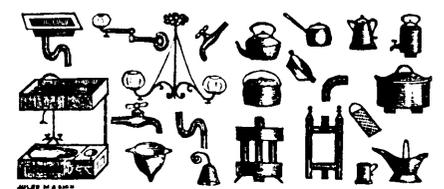
La partie officielle ayant pour titre: "The Canadian Patent Office Record," se compose de 16 à 32 pages de dessins et spécifications des inventions brevetées à Ottawa: l'autre partie, non-officielle et qui est comme le complément de la première, est intitulée: "The Mechanics' Magazine," comprend 32 pages d'articles et nouvelles scientifiques et industriels, illustrés à l'aide des procédés spéciaux à ma maison.

Le prix d'abonnement n'est que \$1.50 par année, payable invariablement d'avance. Pour cette bagatelle on aura à la fin de l'année un magnifique volume de 600 à 650 pages de matières instructives et intéressantes sur les arts et métiers.

Des numéros spécimens sont fournis gratis sur demande.

GEO. F. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

GEORGE YON, MARCHAND DE POELES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacière est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plomage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-38 zz



AVIS AUX CONTRACTEURS.

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 16me jour de Juin courant, à MIDI, pour Grilles de fer requises pour les clôtures des édifices publics, Ottawa.

On peut voir les plans et devis au Bureau du Canal Lachine, Montréal, le et après Mercredi, le 4 courant.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables, voulant se porter garants pour l'exécution du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'obligera pas d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 juin 1873. 4-24 b

KAMOURASKA, KAMOURASKA.

LES TOURISTES désirent retenir, pour la saison des BAINS, un MAGNIFIQUE LOGEMENT, pouvant recevoir une famille nombreuse, situé à proximité du Bureau de Poste et du Bureau de Télégraphe à Kamouraska, sont priés de s'adresser à

JOS. G. PELLETIER, N. P. Kamouraska, 19 Mai 1873. 4-22 e

DAY & DEBLOIS,

FONDEURS ET MANUFACTURIERS,

No. 114 à 120 RUE ANNE, GRIFFINTOWN,

MONTREAL,

EXÉCUTENT toute espèce d'ouvrages pour bâtisse, savoir: Colonnes, Corniches, Consolles et fonte pour machinerie faite à ordre. Aussi un assortiment complet d'viers Bains, Caps de cheminées, etc. Aussi toute espèce de Patrons, Sculptures et réparations faite à ordre sous le plus court délai, à bas prix. 4-21 l

\$5 à \$20 par jour. Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-20 zz G. STINSON & CO., Portland, Maine.

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HARDES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22zz

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.

Prix: Cartonné, \$1 20.—\$12.00 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 ff

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston, E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp lendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zz

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Etabli en 1850.)

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent, par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

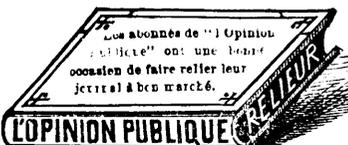
1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319--RUE ST. ANTOINE--319

MONTREAL.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49ff

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE--ATTENTION!

Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.